

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Analyse des collections
des centres de recherche de l'Université Lumière-Lyon 2
regroupés dans la Maison Rhône-Alpes des sciences humaines

Jérôme BELMON



sous la direction de Mme Marie-Jeanne TINLAND,
directeur du Service commun de documentation
de l'Université Lumière-Lyon 2

1992
DCB
38

Stage effectué au Service commun de documentation
de l'Université Lumière-Lyon 2 du 13 avril 1992 au 12 juillet 1992.

Responsable de stage : Mme Marie-Jeanne TINLAND

Jérôme BELMON. *Analyse des collections des centres de recherche de l'Université Lumière-Lyon 2 regroupés dans la Maison Rhône-Alpes des sciences humaines.*

RESUME : Ce mémoire analyse les collections de sept bibliothèques de recherche dépendant de l'Université Lumière-Lyon 2 et regroupées au sein de la Maison Rhône-Alpes des sciences humaines. C'est à partir d'une méthode combinant des indicateurs quantitatifs au recours à des listes bibliographiques qu'ont été évaluées ces collections en sciences humaines.

DESCRIPTEURS : EVALUATION/COLLECTION/BIBLIOTHEQUE RECHERCHE/SCIENCES HUMAINES

ABSTRACT : This report analyses the collections of seven research libraries, dependents on University Lumière-Lyon 2 and regrouped in Maison Rhône-Alpes des sciences humaines. A method combining quantitative criteria with use of bibliographies has been chosen to evaluate these human sciences collections.

KEYWORDS : EVALUATION/COLLECTION/RESEARCH LIBRARY/ HUMAN SCIENCES

Il m'est agréable de remercier Mme Marie-Jeanne TINLAND, directeur du Service commun de documentation de l'Université Lumière-Lyon 2, qui a dirigé cette étude.

Tous mes remerciements vont aussi, bien sûr, à Mmes Nicole CLERC, Dominique DESSERTINE, Pascale FERRAND, Laurence GALLITRE, Chantal GERARD, Annick LAURENT, Christine PIEGAY et à M. Gabriel PEROUSE, responsables des bibliothèques ou centres de documentation étudiés, ainsi qu'à tous les chercheurs qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps à répondre avec bienveillance à nos nombreuses questions et à nous guider.

Nous n'oublions pas les fructueuses discussions que nous avons pu avoir avec les conservateurs, bibliothécaires, responsables de documentation et personnel de l'Université de Lyon 2. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

INTRODUCTION

L'objet d'étude de ce mémoire est l'analyse des collections de sept bibliothèques (ou centres de documentation) de centres de recherche rattachés à l'Université Lumière-Lyon 2 et intégrés à la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH)¹. Il s'agit avant tout de donner une photographie générale de fonds souvent méconnus hors du cercle plus ou moins large de leurs utilisateurs pour en dégager les points forts, en noter aussi les lacunes et établir des comparaisons entre unités documentaires, sans pour autant dresser un quelconque palmarès.

Sont ainsi prises en compte les collections de centres de recherche en économie, avec le Laboratoire d'économie des transports (LET), l'équipe Economie des changements technologiques (ECT) et le Centre Auguste et Léon Walras ; en lettres, avec le Groupe Renaissance et le Centre d'études du 18^e siècle ; en sociologie, avec le Groupe lyonnais de sociologie industrielle (GLYSI), et en histoire, avec le Centre Pierre Léon.

Sont exclus de fait les fonds des équipes de la MRASH ne relevant pas de l'Université Lumière-Lyon 2. De même, nous avons écarté du champ de notre enquête le centre de documentation de la MRASH, qui a pour mission la mise en commun des périodiques de toutes les équipes implantées dans les locaux lyonnais de la MRASH : en effet, un tel examen nous aurait conduit à prendre en compte un certain nombre d'abonnements payés - au moins, en partie - par l'Université Jean Moulin-Lyon 3 (par exemple, dans le cas de l'Institut de droit de l'environnement) et par la MRASH elle-même. Cette exclusion nous paraît d'autant moins fâcheuse qu'elle est compensée par la diffusion récente d'un catalogue prenant en compte tous les périodiques disponibles à la MRASH, qu'ils soient effectivement

¹. L'implantation lyonnaise de la MRASH se situe au 14 avenue Berthelot, dans le 7^e arrondissement.

déposés dans les locaux du centre de documentation ou qu'ils restent conservés dans les bureaux particuliers des équipes de recherche².

En préalable à l'analyse détaillée fonds par fonds, nous présenterons rapidement la structure d'accueil, la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH), dans son environnement institutionnel et documentaire et nous exposerons succinctement notre méthode d'analyse. Le recours à des techniques d'évaluation aujourd'hui bien connues, comme celles mises en oeuvre dans le cadre du Conspectus nord-américain (rebaptisé Plan de développement des collections lors de son introduction en France, via le Canada) s'avérant, comme nous le verrons, tout à fait inadapté aux fonds envisagés, nous avons privilégié quelques indicateurs quantitatifs. Nos lacunes bibliographiques, complètes dans de nombreux domaines d'étude de la MRASH, rendaient en effet impossible l'usage de méthodes qualitatives, comme l'analyse des livres sur les rayons.

Nous regrouperons en fin de mémoire les données ainsi recueillies sous forme de tableaux et de graphiques, qui nous permettront de dégager des enseignements globaux sur la documentation de ces centres de recherche.

². Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme, *Catalogue des périodiques reçus à la M.R.A.S.H.*. Lyon, janvier 1992, 184 p.

I^{ere} PARTIE

GENERALITES

GENERALITES

Avant d'aborder les analyses fonds par fonds, il nous a paru nécessaire de présenter l'environnement institutionnel des centres de recherche étudiés, en l'occurrence la recherche à l'Université Lumière-Lyon 2 et à la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH), de décrire rapidement le contexte documentaire de Lyon 2, puis de préciser notre méthode d'analyse.

1. L'environnement institutionnel

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'objet de ce travail concerne sept unités de recherche communes à Lyon 2 et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), regroupées dans une structure fédérative dépassant cette seule université, la MRASH.

1.1. La recherche à Lyon 2

En 1989, date du rapport du Comité national d'évaluation¹, l'Université Lumière-Lyon 2 comptait 66 équipes de recherche, regroupées en 34 centres ou instituts. Sur ces 34 centres, trois sont interuniversitaires : le Laboratoire de géographie rhodanienne (URA 260 du CNRS) regroupant des chercheurs de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne ; le Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (CIHAM) (URA 1000 du CNRS), commun à Lyon 2 et à l'École des hautes études en sciences sociales et le Centre régional interuniversitaire d'histoire religieuse (ou Centre Latreille), regroupant des historiens de Lyon 2, Grenoble 2, Saint-Etienne, Chambéry, Clermont-Ferrand 3 et Besançon.

¹. Comité national d'évaluation, *L'Université Lumière Lyon 2 : rapport d'évaluation*. Paris, 1989, 372 p.

Un tiers des équipes de recherche de Lyon 2 (24 sur 66, dont 18 unités de recherche associées) est lié au CNRS, ce qui témoigne du bon niveau général de la recherche à Lyon 2.

Surtout, la grande originalité de l'organisation de la recherche à Lyon 2 réside dans l'existence de deux grandes fédérations : la Maison de l'Orient méditerranéen (MOM) et la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH).

La Maison de l'Orient méditerranéen est un groupement de recherche (GDR 33) associant depuis 1975 Lyon 2 et le CNRS, avec la collaboration de l'Université de Saint-Etienne et de l'Association des amis des Sources chrétiennes. Elle regroupe dans les mêmes locaux 15 équipes lyonnaises (7 équipes universitaires de Lyon 2, 5 équipes du CNRS et 3 unités associées) et une équipe universitaire stéphanoise qui travaillent sur le bassin méditerranéen et le Proche Orient, depuis le paléolithique jusqu'à nos jours, avec une prédominance de l'Antiquité et de l'archéologie. Une intense collaboration est née du regroupement des moyens matériels (informatique, bibliothèques, publications, service photographique) et d'objectifs scientifiques communs qui ont débouché sur des recherches transversales interdisciplinaires. Après 15 ans d'existence, le bilan est très largement positif, puisque le rapport du Comité national d'évaluation n'hésitait pas à qualifier la MOM comme "un des centres mondiaux d'études du Proche Orient... au même niveau que l'Oriental Institute de l'Université de Chicago"².

Cette réussite et l'exemple de la Maison des sciences de l'homme à Paris ont contribué à la naissance en 1989 du deuxième grand pôle, la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH).

1.2. La Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme (MRASH)

Comme la MOM, la MRASH n'est pas *stricto sensu* un organisme interne à Lyon 2, même s'il lui est, en principe, étroitement lié³.

². Comité national d'évaluation, *ibid.*, p. 309.

³. Ainsi, le directeur de la MRASH, M. Pierre Léon est professeur à Lyon 2. Pour illustrer ces liens, on peut noter qu'il est aussi membre du comité de pilotage du projet d'informatisation du Service commun de la documentation de Lyon 2, au même titre que les directeurs de l'IEP et de la MOM.

En effet, la convention créant ce Groupement d'intérêt public a été signée en février 1989 par de nombreux partenaires : bien sûr par des établissements universitaires (universités de Lyon 2, Lyon 3, Chambéry, Saint-Etienne et les trois universités grenobloises) et par le CNRS, mais aussi par des collectivités locales (Région Rhône-Alpes, Villes de Chambéry, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne) et par des partenaires économiques (Union patronale Rhône-Alpes, Groupement régional des banques, Chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes). La création de la MRASH se situe donc dans la droite ligne de la collaboration entamée en 1978 entre le CNRS et la Région dans le cadre du Programme pluriannuel Rhône-Alpes en sciences humaines (PPSH), première tentative de financement régional de la recherche dans le domaine des sciences de l'homme⁴.

Le but fixé à la MRASH est de mettre un terme à l'émiettement des recherches en sciences humaines et de rompre l'isolement des équipes par une mise en commun de locaux et de moyens matériels, préalable nécessaire au développement de synergies qui devraient aboutir *in fine* à l'augmentation des recherches interdisciplinaires.

Ainsi, l'implantation lyonnaise de la MRASH regroupe-t-elle, outre les sept centres de recherche ici étudiés, des équipes de Lyon 3 (Droit de la famille, Droit de l'environnement). Plusieurs autres équipes de Lyon 2 ont aussi déposé des demandes d'intégration : parmi les dernières en date à avoir été acceptées (par le conseil scientifique de la MRASH du 13 avril 1992), on peut noter celles de l'équipe Monnaie, finance et banque et du Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (CIHAM). Par l'importance des moyens matériels communs (locaux fonctionnels et refaits à neuf, moyens informatiques importants avec un réseau local de type Ethernet intégrant un serveur rapide et permettant la connection d'une quarantaine de micro-ordinateurs), la MRASH constitue donc un pôle très attractif pour de nombreuses équipes. La contrepartie de ce succès pourrait malheureusement être une accentuation de l'hétérogénéité actuelle des thèmes de recherche, qui empêche un regroupement de la documentation (au-delà des

4. Pour un bilan de l'action du PPSH entre 1984 et 1990, voir Programme pluriannuel Rhône-Alpes en sciences humaines, *Sciences de l'homme en Rhône-Alpes*. Villeurbanne, 1990, 216 p.

périodiques) et ne favorise guère les recherches communes entre équipes⁵.

2. La documentation à Lyon 2

Après l'éclatement de la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon entériné par une convention du 19 décembre 1989 signée par les présidents des trois universités lyonnaises, chaque établissement s'est doté de son propre Service commun de documentation⁶, en conformité avec le décret n°85-694 du 4 juillet 1985 sur les services de la documentation dans les établissements d'enseignement supérieur et son arrêté d'application.

Les statuts du SCD de Lyon 2 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'université le 24 novembre 1989 et le processus d'intégration des bibliothèques de faculté (ou d'institut) a été mené à terme en 1992 par la signature de conventions entre le président de l'université, le directeur du SCD et les doyens (ou directeurs) d'instituts, conformément au contrat quadriennal de développement 1991-1994 de l'université.

Plus de la moitié de la documentation de Lyon 2 (qui atteint près de 596 000 ouvrages⁷ en 1991)⁸ est partagée entre la bibliothèque universitaire implantée sur le campus de Bron-Parilly

⁵. Le contraste est très net entre la forte cohérence des recherches menées à la MOM et la diversité des équipes de la MRASH. Certes, il est encore beaucoup trop tôt pour juger de la réussite de la MRASH dans ce domaine, mais on peut s'interroger sur la coexistence d'Economie des changements technologiques avec le Groupe Renaissance, de l'Institut du droit de l'environnement avec le Centre interuniversitaire d'histoire et archéologie médiévales (dont la problématique est proche de recherches développées par certaines équipes de la MOM).

⁶. Un service interétablissements de coopération documentaire a été en outre créé (titre II de la convention).

⁷. Par ouvrages, l'ESGBU entend ouvrages : ces chiffres ne prennent pas en compte les périodiques.

⁸. Toutes les données chiffrées qui suivent sont tirées de l'Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires (ESGBU) 1991, à l'exception de certains chiffres concernant la MRASH que nous avons revus et corrigés. Ainsi, le total des ouvrages de la MRASH s'élève après vérification à 21 051 ouvrages, au lieu des 21 751 ouvrages calculés à partir de l'ESGBU. Cette correction sur 700 volumes est infime à l'échelle de Lyon 2 (erreur de 0,12%) et ne modifie en rien les grandes lignes tirées des résultats de l'ESGBU 1991.

et, pour partie, la bibliothèque universitaire centrale⁹ (ancienne section droit-lettres de la B.I.U.) située sur le quai Claude Bernard. Cet ensemble représentait en 1991 quelques 345 198 ouvrages, soit 58% des ouvrages de Lyon 2.

Les huit bibliothèques de faculté intégrées¹⁰ constituent le deuxième pôle documentaire de Lyon 2 avec 130 310 volumes en 1991, soit 22% des ouvrages de Lyon 2.

Pour les bibliothèques des centres de recherche de Lyon 2 (95 342 volumes en 1991), il faut donc distinguer trois ensembles :

1°. la MOM, avec 5 bibliothèques représentant un total de 57 031 ouvrages en 1991 (soit environ 10% des ouvrages de Lyon 2 et 59,82% des ouvrages des bibliothèques de recherche) ;

2°. la MRASH, qui comprend 7 bibliothèques pour un total de 21 051 ouvrages (soit environ 4% des ouvrages de Lyon 2 et 22,08% des ouvrages des bibliothèques de recherche) ;

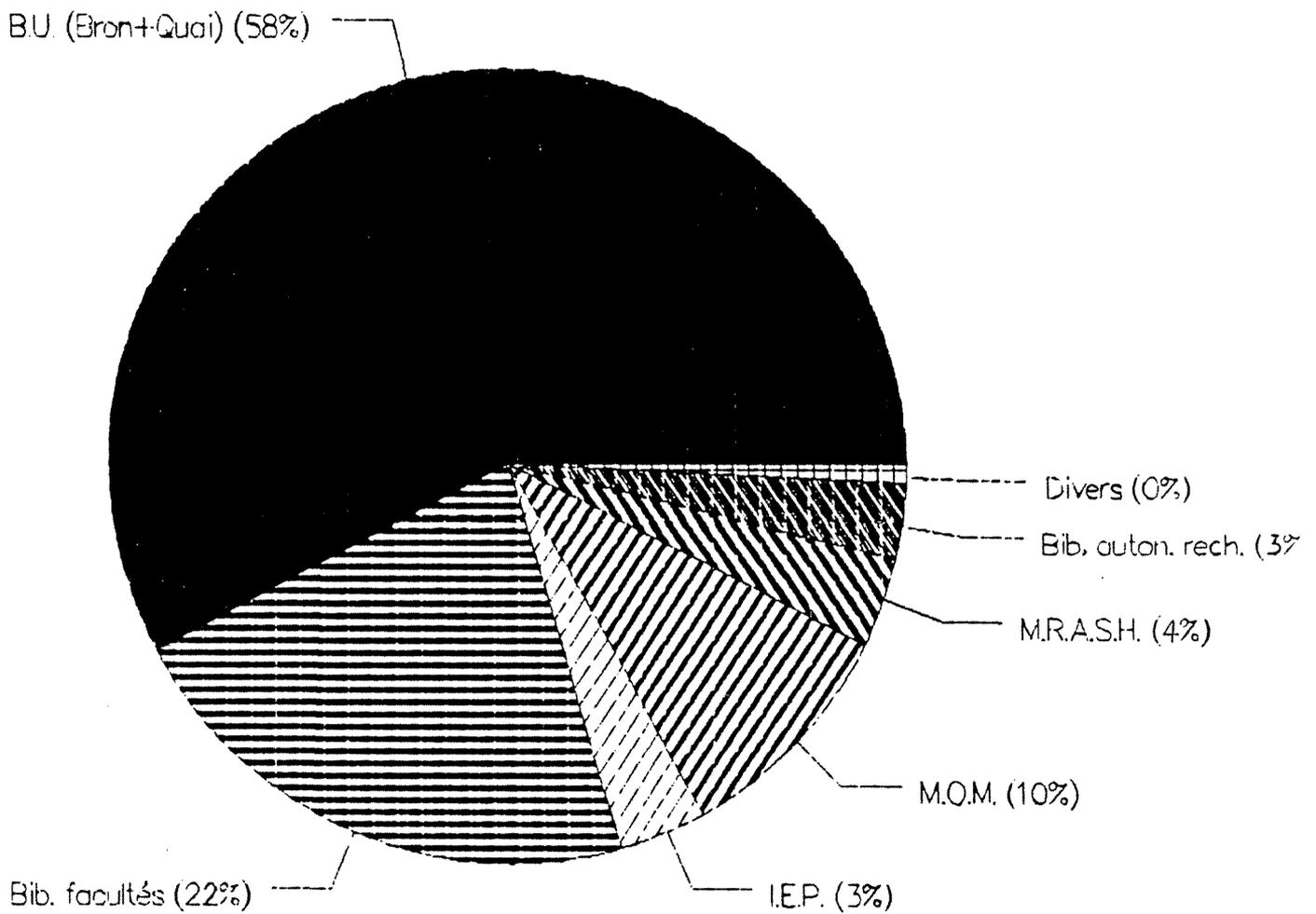
3°. 11 bibliothèques de centres de recherche autonomes, atteignant au total 17 260 ouvrages (soit environ 3% des ouvrages de Lyon 2 et 18,10% des ouvrages des bibliothèques de recherche).

Les quelques 25 000 ouvrages restants (soit plus de 3% du total de Lyon 2) sont répartis entre l'Institut d'études politiques (environ 20 000 ouvrages en 1990) et deux petites bibliothèques (Institut du travail et de la formation syndicale, Centre Jacques Cartier).

⁹. Au terme du titre III de la convention de décembre 1989, cette bibliothèque est gérée en commun par l'Université Lumière-Lyon 2 et l'Université Jean Moulin-Lyon 3, mais est rattachée pour ordre à Lyon 3. Les collections acquises antérieurement à la date d'effet de la convention sont indivises ; les fonds acquis par chaque université après la date d'effet de la convention sont leur propriété, mais doivent être affectés à la bibliothèque centrale pour au moins dix ans.

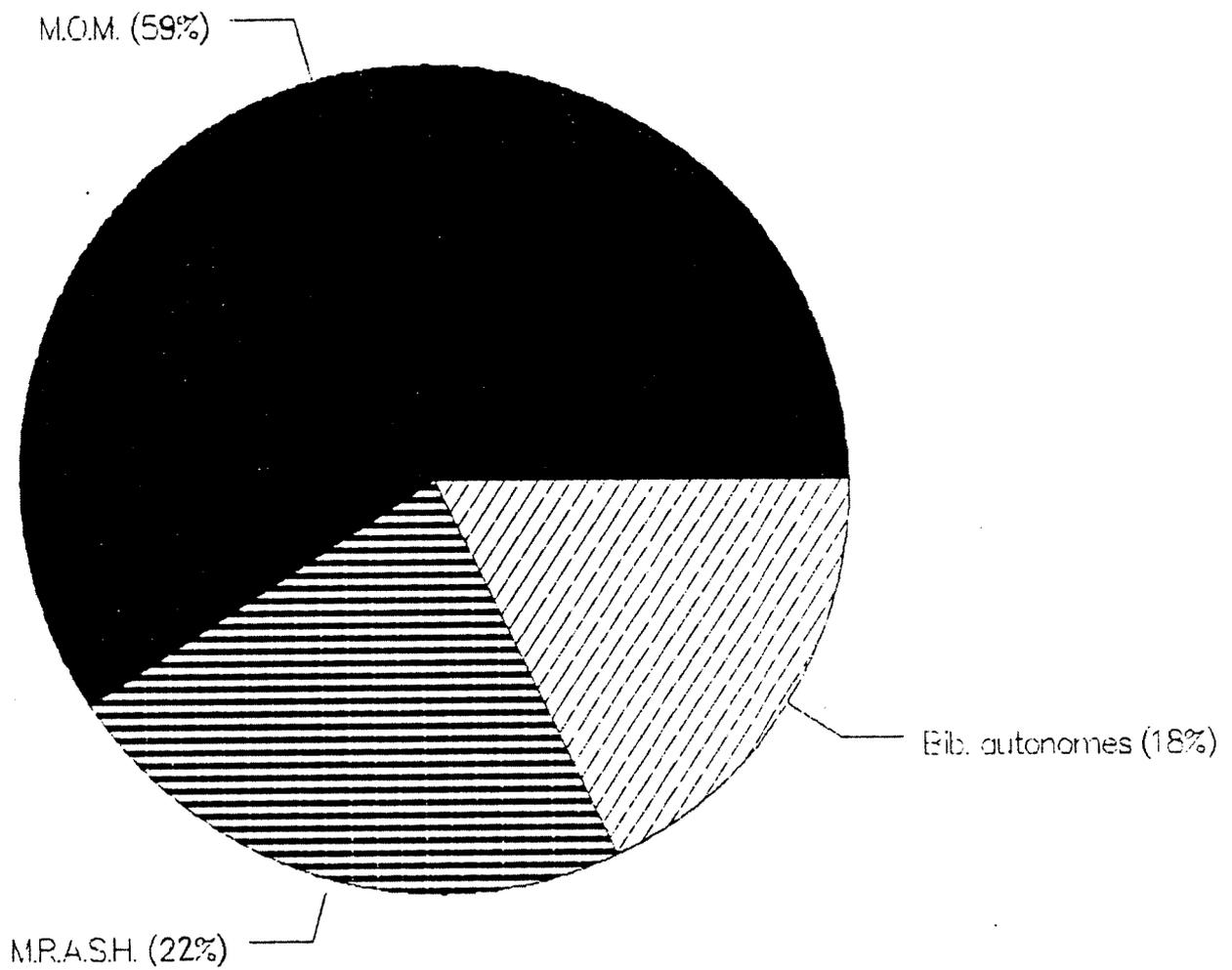
¹⁰. Il s'agit de la bibliothèque inter-facultés ; du Centre de documentation de la Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme ; de la bibliothèque d'allemand et d'espagnol ; de la bibliothèque de lettres et musique ; de la bibliothèque E. Bertaux ; de la bibliothèque d'anglais-LEA ; de la bibliothèque de sciences économiques et de la bibliothèque de sciences de l'éducation.

Graphique 1 : répartition des ouvrages
entre les différentes bibliothèques de Lyon 2. 1991



B.U. (Bron+Quai) : B.U. de Bron et partie de la B.U. centrale relevant de Lyon
Divers : Institut du travail et de la formation syndicale + Centre Jacques Cartier

Graphique 2 : répartition des ouvrages entre les différentes bibliothèques de recherche de Lyon 2. 1991



3. Méthode d'analyse

Les notions d'analyse et d'évaluation des collections sont étroitement liées en France à l'importation, au milieu des années 1980, du Conspectus américain sous l'appellation de Plan de développement des collections (PDC). Cette introduction décidée par la Direction des bibliothèques, musées et de l'information scientifique et technique (DBMIST) du Ministère de l'Éducation nationale (avec, notamment, en avril 1985 l'envoi de cinq responsables de bibliothèques universitaires françaises aux États-Unis)¹ fut facilitée par les traductions et adaptations des bibliothécaires canadiens : dès le début 1986, la DBMIST propose un guide², qui sera suivi par la diffusion de travaux québécois³.

Ces plans de développement de collection ne furent toutefois que peu mis en pratique : les rares tentatives concernèrent, la plupart du temps, des bibliothèques CADIST ou n'eurent lieu qu'à l'occasion de la préparation des contrats pluriannuels de recherche. Les premiers bilans apparaissent de plus très mitigés : l'adaptation des méthodes qualitatives d'évaluation est très difficile et demande de nombreux réajustements, la rentabilité de la méthode n'est atteinte que dans la évaluation des acquisitions courantes, les bibliographies de référence ne peuvent prendre en compte toute la littérature courante⁴.

1. Sur ce voyage d'études, voir Geneviève Simonot, *Paris-Texas : analyse de la politique de développement des collections aux États-Unis et en France*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 (1986), n° 2, p. 142-145. Ce numéro du *Bulletin des bibliothèques de France* contient deux autres contributions consacrées aux PDC : David H. Stam, *Collection = collaboration*, *ibid.*, p. 146-153 et Anne Curt, *A propos de P.D.C.*, *ibid.*, p. 154-163.

2. DBMIST, *Guide pour l'élaboration des plans de développement des collections*, [1986], 21 p., dactylographié.

3. Nous avons pu ainsi consulter des copies de deux rapports dactylographiés : Jean-Marc Alain et al., *Les méthodes d'évaluation des collections documentaires*. Université de Québec, rapport des groupes de travail n° 7, février 1986, 20 p. et Gaëtan Drolet et al., *Guide pour l'élaboration de politiques sectorielles de développement des collections*. Université de Laval, juin 1986, 76 p.

4. Nous ne faisons que reprendre des critiques formulées par des praticiens de la méthode dans un débat publié dans le *Bulletin des bibliothèques de France* : Pierre Duvernois et al., *Plans d'acquisition : le Conspectus à l'épreuve dans les bibliothèques universitaires*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 33 (1988), n° 5, p. 372-381.

A Lyon 2, la méthode semble néanmoins avoir été appliquée avec réussite aux bibliothèques de la Maison de l'Orient méditerranéen par Mme Françoise Roubaud - dans le cadre du projet de création d'une Cité de l'archéologie à Lyon⁵.

La complexité et la lourdeur des techniques d'analyse qualitative, la très grande diversité et la finesse des thèmes de recherche des équipes de recherche de la MRASH, la taille très réduite des fonds (seule la bibliothèque du Laboratoire d'économie des transports aurait été à la rigueur digne d'une évaluation par le Conspectus) rendaient tout à fait inadaptée une méthode plus appropriée aux CADIST. Au surplus, ni nos (mé-)connaissances bibliographiques, ni la durée du stage n'auraient permis la mise en oeuvre de ce procédé.

Nous avons donc opté pour une pratique plus empirique en combinant plusieurs indicateurs quantitatifs à partir d'échantillons tirés des fichiers ou des inventaires. Nous sommes bien conscient que, dans la mesure où nos calculs ne reposent le plus souvent que sur ces échantillon (dont nous avons précisé à chaque fois les critères de constitution), les chiffres et les pourcentages obtenus ne représentent que des ordres d'idée et ne permettent de dégager que des tendances générales. Toutefois, si l'on veut bien accepter une marge d'erreur de 5%, ils nous semblent représentatifs de la réalité.

Ont été ainsi sélectionnés comme indicateurs le nombre de monographies, la part de littérature grise⁶ dans le fonds, les langues des documents, les dates de publication des documents (limite d'ancienneté), les supports.

⁵. Françoise Roubaud, *Vers une politique de développement des collections : de la bibliothèque de recherche à la bibliothèque virtuelle*, dans *A Lyon, une cité de l'archéologie. Projet CITAR*. Lyon, octobre 1990, 44 p, p. 25-37. Nous remercions Mme Véronique Vassiliou, coordinatrice des bibliothèques de la MOM, de nous avoir fait connaître cette brochure.

⁶. Par littérature grise, nous entendons personnellement tous les documents non publiés et n'ayant pas bénéficié d'une diffusion commerciale : thèses inédites, rapports ou études pour des organismes publics ou des entreprises, publications internes d'organismes internationaux, de ministères, d'associations professionnelles, etc.

D'autre part, pour les bibliothèques les plus importantes - Laboratoire d'économie des transports (LET), Economie des changements technologiques (ECT), Groupe lyonnais de sociologie industrielle (GLYSI) -, nous avons confronté les fichiers avec des listes bibliographiques que nous avons composé *ad hoc* à partir de références d'ouvrages citées dans des articles récents. Le choix des revues dépouillées pour la constitution de ces listes a été guidé par des discussions avec les chercheurs (ECT) ou avec la responsable de l'unité documentaire (GLYSI)⁷. Le taux de recouvrement ainsi obtenu permet de se faire une idée de la richesse du fonds en acquisitions courantes, même s'il est très difficile de trouver une revue qui corresponde parfaitement aux thèmes de recherche d'une équipe.

Du reste, seules ces trois bibliothèques ont reçu un code de niveau emprunté au Conspectus : niveau 3 (niveau recherche minimal en français et en langues étrangères courantes) pour le GLYSI et l'ECT, niveau 4 (niveau recherche avancée et spécialisée) pour le LET⁸.

7. Pour le LET, nous n'avons bien sûr pas utilisé les bibliographies réalisées par Mme Nicole Clerc, responsable du centre de documentation. Le taux de recouvrement obtenu en aurait été faussé.

8. Les autres codes de niveau du Conspectus sont : 0 = hors du domaine ; 1 = niveau minimal (dictionnaires, encyclopédies, périodiques généraux) ; 2 = niveau d'enseignement 1^{er}-2^{ème} cycles (information de base, plutôt en français) et 5 = exhaustivité la plus large à tous les points de vue.

II^{eme} PARTIE

ANALYSE DETAILLEE DES FONDS

LABORATOIRE D'ECONOMIE DES TRANSPORTS (LET)

Le Laboratoire d'économie des transports (LET) est né en 1979 de la fusion de deux centres de recherche implantés à Lyon. En effet, dès 1964, une équipe de l'Université de Lyon a pris pour objet d'étude les transports et l'aménagement du territoire ; en 1971, elle voit la qualité de son travail reconnue par son association au CNRS. Or, dans les années 1970, une seconde équipe, le Laboratoire d'aménagement et d'économie des transports, se constitue parallèlement à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), à Vaulx-en-Velin. Une demande commune d'agrément déposée par les deux équipes auprès du CNRS est acceptée en 1979 : le LET naît alors. De laboratoire associé, l'équipe devient en 1988 une unité mixte du CNRS (n° 108) et participe au Groupement de recherche (GRECO) "Transports et espace". C'est en mai 1988 qu'elle intègre la MRASH.

Les membres du LET assument d'importantes tâches d'enseignement, tant à l'ENTPE et qu'au sein de Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière-Lyon 2. Dans ce dernier cadre, la participation se concrétise par la prise en charge d'une maîtrise "Economie des transports et de l'aménagement", d'un DEA "Economie des transports" (en collaboration avec l'ENTPE) et de deux DESS "Transport et logistique industrielle et commerciale" et "Transports urbains et régionaux de personnes", ces dernières formations jouissant d'une notoriété nationale comme le montre l'importance des candidatures venues de toute la France.

Une quarantaine de personnes, personnel administratif et allocataires de recherche compris, travaille au laboratoire, sous la direction de M. A. Bonnafous. Il s'agit donc de l'équipe la plus nombreuse de la MRASH.

Laboratoire d'économie des transports

1. Thèmes de recherche

Deux grands axes de recherche du LET ont été fixés dès l'origine : les transports urbains et les transformations de l'espace. Autour de ces thèmes se sont réunis des économistes, des géographes, des ingénieurs qui travaillent aujourd'hui dans 6 ateliers :

- transports et transformations de l'espace ;
- transports urbains de personnes et mobilité ;
- transports terrestres de marchandises ;
- télécommunications et sociétés ;
- évaluation des politiques de transport ;
- transports dans les pays en voie de développement.

Outre de très nombreux articles dans des revues spécialisées françaises et étrangères, le LET compte à son actif plus d'une quinzaine d'ouvrages, pour la plupart édités jusqu'en 1984 aux Presses universitaires de Lyon dans la collection "Transport, Espace, Société", et, depuis cette date, par les éditions Paradigme (Caen) dans la collection "Transport et communication". Tous les travaux des chercheurs du laboratoire qui n'ont pas vocation à connaître une large diffusion commerciale sont publiés par le LET dans la collection "Etudes et recherches". De plus, de très nombreux rapports de recherche viennent alimenter chaque année le fonds de littérature grise du centre de documentation. On notera enfin l'existence d'un bulletin interne d'informations bi-annuel, *les Nouvelles du LET*¹.

Le LET bénéficie d'une "crédibilité d'envergure nationale"² : on peut le considérer comme l'un des tout premiers centres français de recherche en économie des transports, avec, par exemple, l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) basé à Arcueil³, le Centre d'études des transports urbains (CETUR) de

¹. L'existence d'un bulletin ou lettre d'information interne est souvent un indice sûr pour apprécier la taille d'un centre de recherche. Parmi les centres de la MRASH dépendants de Lyon 2, seuls le LET et le GLYSI disposent actuellement d'une telle publication, le Centre Pierre Léon ayant suspendu depuis plusieurs années la parution du sien.

². Comité national d'évaluation, *op. cit.*, p. 231.

³. Les recherches de l'INRETS diffèrent toutefois sensiblement de celles du LET.

Laboratoire d'économie des transports

Bagneux ou le Centre de recherche d'économie des transports (CRETS) d'Aix-en-Provence. S'il en fallait une preuve éclatante, il suffit de rappeler que c'est au LET que sont revenus la charge et l'honneur d'organiser en juillet 1992 la VI^e Conférence mondiale sur la recherche dans les transports⁴.

2. Environnement documentaire

Les chercheurs du LET ne disposent guère à Lyon d'importantes ressources documentaires de haut niveau dans leur domaine en dehors de leur centre de documentation, même s'ils peuvent recourir éventuellement à de petites bibliothèques spécialisées comme celle du Laboratoire de géographie rhodanien, pour l'aménagement du territoire.

Pour connaître toutes les unités documentaires compétentes en matière de transports, on pourra se reporter à un instrument de travail hors pair publié par le Réseau Doc-transports dans le cadre d'ORIADOC, le *Répertoire des organismes d'information et de documentation en matière de transport en France* (dont la 2^e édition date de 1992).

3. Centre de documentation du LET ⁵

Le Centre de documentation existe depuis 1970, avant même la fusion de 1979. A l'instar du LET, cette bibliothèque spécialisée est, de loin, la plus active de la MRASH. Outre un important fonds, ses activités documentaires sont sans commune mesure avec ce qui peut se faire dans d'autres bibliothèques.

Ainsi, à partir du dépouillement et du traitement des articles de revues, sont produites et diffusées plusieurs bibliographies : on peut citer la *Bibliographie d'économie des transports*, dont le premier volume édité en 1971 couvrait la production parue entre 1960 et 1970 et qui est depuis mise à jour par des suppléments annuels,

⁴. Cette conférence mondiale a lieu tous les trois ans : en 1986, elle s'est tenu à Vancouver et en 1988, à Yokohama.

⁵. Voir Laboratoire d'économie des transports, *Rapport d'activité 1987-1991. Perspectives de recherche 1991-1995*. Lyon, 1991, 141 p.

Laboratoire d'économie des transports

ainsi que les rubriques bibliographiques de la revue *Transports* et des *Cahiers scientifiques du transport*. En outre, le centre de documentation participe depuis 1973 à l'élaboration de la base de données internationale TRANSDOC, produite conjointement par la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) et l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). Enfin et surtout, deux bases de données bibliographiques ont été mises au point à partir de 1986 avec le logiciel TEXTO : LETADOC et MARCH⁶. LETADOC recense depuis 1985 (à partir des volumes annuels de la *Bibliographie d'économie des transports*) les documents en langue française et anglaise portant sur les transports, alors que MARCH ne reprend depuis 1989 que les articles français sur le transport de marchandises. En juin 1992, LETADOC comprenait environ 9200 références et MARCH 5700 références.

Les nombreuses demandes extérieures au LET témoignent de la réputation du Centre de documentation⁷. Elles émanent d'administrations publiques françaises ou européennes (CEE, DATAR, Commissariat au Plan, collectivités locales), d'établissements d'enseignement ou de recherche (Centre national des arts et métiers, Ecole nationale des ponts-et-chaussées, écoles d'architecture, universités) ou de professionnels (exploitants de réseaux, entreprises de transport).

4. Analyse des collections

Avec quelques 10 000 volumes (au sens large du terme) et 160 titres de périodiques, le centre de documentation du LET offre, sans conteste, le plus important fonds de la MRASH : à lui seul, il égale presque la totalité des fonds de toutes les autres bibliothèques de la MRASH (si l'on ne compte pas le centre de documentation).

⁶. Sur les bases LETADOC et MARCH, voir Xincal LU, *Le système d'interrogation des bases de données TEXTO*, rapport de stage sous la direction de M. Jean-Louis Routhier. ENSB-Université Claude Bernard Lyon 1, DESS Informatique documentaire, 34 p., 1991.

Le remplacement du logiciel TEXTO par le logiciel DORIS est prévu à très court terme.

⁷. Seulement 62% des consultations sont le fait de chercheurs ou d'étudiants de Lyon 2 et de l'ENTPE (40% pour les chercheurs du LET et les étudiants de 3^e cycle et 22% pour les autres étudiants de ces deux établissements).

Laboratoire d'économie des transports

Toutefois ces données statistiques brutes doivent être nuancées : sur les 10 000 ouvrages du LET, une part très importante (plus de 85%) relève de la littérature grise, production qui va de la thèse inédite de 1000 pages au dépliant diffusé sur un feuillet par une société de transports urbains. Sur un échantillon de 970 titres (soit environ 10 % du fonds) constitué à partir du dépouillement des fichiers manuels, 137 sont des ouvrages publiés et diffusés dans le commerce, contre 833 documents ne faisant pas l'objet d'une diffusion commerciale. Ce rapport de 85% environ de documents non diffusés dans un fonds est de très loin le plus élevé de la MRASH : une bibliothèque d'économie comme celle de l'ECT qui pourrait apparaître à priori comparable à celle du LET ne contient qu'environ 10% de tels documents. Pour expliquer cette différence importante, il faut ici invoquer la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée : le LET est, en effet, l'un des centres de recherche de la MRASH les plus tournés vers la recherche appliquée, et donc l'un des plus riches en littérature grise (rapports, études pour des entreprises, etc...).

Le calcul de la ventilation des ouvrages par date de publication a été réalisé à partir d'un échantillon de 1231 titres^B. Il fait avant tout apparaître la jeunesse du fonds : aucun ouvrage n'est antérieur à la décennie 1960-70, période de création du centre de documentation, et 67,74 % du fonds date de la période 1980-1992.

| | |
|-----------|---------------|
| 1960-1969 | : 3% du fonds |
| 1970-1979 | : 27,13% |
| 1980-1989 | : 55,48% |
| 1990-1992 | : 12,26% |
| sans date | : 2,11% |

Les acquisitions de caractère rétrospectif étant pour ainsi dire nulles, ces chiffres permettent de saisir l'augmentation progressive et continue, en moyenne, du volume annuel des acquisitions du LET depuis quinze ans :

^B. II s'agit des titres classés dans les fichiers auteurs-anonymes aux lettres D et T. La distinction observée dans la constitution des fichiers entre trois grands thèmes (transports ; aménagement du territoire ; généralités, mathématiques, économétrie, télématique, télécommunications réunis dans un même fichier) a permis d'affiner ces résultats.

Laboratoire d'économie des transports

- pour la période 1975-1979, l'accroissement annuel moyen représente 3,78% du fonds actuel ;
- pour 1980-1984, 5,18% du fonds actuel ;
- pour 1985-1989, 5,91 % du fonds actuel ;
- pour 1990-1992, 6,13% du fonds actuel.

Toutefois, cette accélération de l'accroissement annuel moyen ne profite pas de la même manière aux deux grands thèmes de recherche du LET : en effet, si 47% des ouvrages du fonds parus entre 1970-1979 concerne l'aménagement du territoire contre 49% aux transports, ces derniers représentent 83% des ouvrages parus en 1990-1992 contre seulement 14% à l'aménagement du territoire. Autrement dit, la part des ouvrages consacrés aux transports ne cesse de croître dans le fonds du LET au point de devenir aujourd'hui très majoritaire. Ce changement reflète certainement plus l'évolution de la production bibliographique qu'une nouvelle orientation documentaire du fonds : l'aménagement du territoire, thème en vogue dans les années 1960-70, connaît aujourd'hui un purgatoire incontestable, alors que de nouvelles technologies (aéronautique, TGV, etc) n'ont cessé de se développer dans le domaine des transports, avec pour conséquence le gonflement de l'information scientifique et technique .

La répartition par langues⁹ révèle une prépondérance écrasante du français (92,86% du fonds) et un monopole de l'anglais comme langue étrangère (6,98% du fonds, mais 97,73% des ouvrages de langue étrangère), l'allemand et l'espagnol étant pour ainsi absents (respectivement 0,08% du fonds). Au total, le LET dispose d'une documentation uniquement en français et en anglais.

Nous avons enfin comparé le fonds avec deux listes bibliographiques établies à partir de la revue *Transports* (n° 339-344, de l'année 1990) et de la revue publiée par l'INRETS, *RTS : recherche, transports, sécurité* (rubrique "Vient de paraître" des n° 29-31, mars-septembre 1991).

Dans le premier cas, on obtient un taux de couverture proche des deux tiers (65,71% pour être précis, soit 23 sur 35 ouvrages retenus) et dans le deuxième, un taux de couverture de 48,48% (16

⁹. Calculée d'après le même échantillon que la répartition par dates.

Laboratoire d'économie des transports

sur 33 ouvrages retenus). Autrement dit, le centre de documentation du LET possède entre la moitié et les deux tiers de la production française concernant les transports, ce qui s'avère être un très bon résultat dans un secteur de recherche appliquée où la littérature grise est prépondérante.

En conclusion, il faut retenir la caractère atypique du fonds du LET. La part qu'y occupe la littérature grise majoritaire et un traitement poussé de la documentation (production de bibliographies, élaboration de bases de données) font de cette unité documentaire le seul véritable centre de documentation de la MRASH. Dotée de moyens financiers conséquents depuis plusieurs années, intégrée dans une équipe de taille importante et d'envergure nationale, cette unité peut revendiquer à juste titre, sinon l'exhaustivité, du moins une excellente couverture de la recherche française en économie des transports. Si l'on reprend les codes de niveaux du Conspectus, il s'agit pour l'instant du seul fonds de la MRASH qui puisse être crédité du niveau 4 (niveau recherche avancée et spécialisée).

ECONOMIE DES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES (ECT)

Cette équipe de recherche a été créée en 1980 au sein de l'Université Lumière-Lyon 2, sous la responsabilité de M. Jacques-Henri Jacot. Associée au CNRS (URA 945), elle participe aux travaux du Groupe de Recherche (GRECO) "Economie industrielle".

Dans le cadre de l'Ecole doctorale en Sciences économiques de Lyon 2, elle est le support du DEA "Economie de la production", qui forme chaque année une quinzaine d'étudiants à l'étude de la dynamique des systèmes de production et du DESS "Evaluation et maîtrise de l'innovation et de la technologie" qui prépare aux activités de conseil et d'expertise en matière de modernisation des entreprises. Depuis 1980, les membres du centre ont aussi dirigé plus d'une vingtaine de thèses de doctorat en sciences économiques.

1. Thèmes de recherche

L'ECT a pour mission principale l'analyse des changements technologiques dans le cadre d'une économie de la production associant économie industrielle, économie du travail et de la recherche. Des travaux ont été ainsi menés pour appréhender les liens entre innovation technique et évolution de l'organisation du travail, pour redéfinir le statut du travail dans la production ou pour réfléchir aux conditions d'élaboration de la recherche et à son rôle dans la compétitivité économique. Les champs d'étude de l'ECT couvrent plusieurs secteurs industriels - même si la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement semble privilégiée - en Europe, Japon ou Afrique du Nord et sub-saharienne.

Cinq groupes (ou cellules) regroupent les chercheurs de l'ECT, qui se réunissent par ailleurs dans des séminaires transversaux :

- conception, cognition, calcul économique ;
- organisation de la production, systèmes de travail et systèmes d'emploi ;

Economie des changements technologiques

- politiques technologiques et de recherche ;
- changements technologiques et territoires ;
- nouvelles formes d'organisation : réseaux industriels et technologiques.

De nombreuses publications, notamment dans la collection "Economie des changements technologiques" aux Presses universitaires de Lyon (P.U.L.), et de fréquentes contributions dans des revues comme la *Revue économique* ou la *Revue d'économie industrielle* témoignent de la qualité du travail de l'équipe.

2. Environnement documentaire

La particularité et la finesse des thèmes de recherche de l'ECT rendent difficile l'utilisation des diverses bibliothèques de l'Université Lumière-Lyon 2. Les fonds de la bibliothèque universitaire centrale, de la bibliothèque universitaire de Bron ou de la bibliothèque de la Faculté de sciences économiques sont relativement pauvres en ouvrages touchant à l'économie de l'innovation ou en publications d'organismes internationaux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) ou le Bureau international du travail (B.I.T.).

Si l'on excepte le CADIST en sciences économiques de l'Université Paris 9-Dauphine (qui n'est, d'ailleurs, pas vraiment spécialisé dans l'économie de l'innovation¹), l'essentiel des ressources documentaires se trouvent dans de grands établissements comme le Conservatoire national des arts et métiers, l'Ecole Centrale de Paris ou dans des laboratoires associés au CNRS comme le laboratoire Transformations de l'appareil productif et structuration de l'espace économique et soical (LATAPSES) à Nice-Sophia-Antipolis ou le Centre de sociologie de l'innovation à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

¹. Ministère de l'Education nationale, *Répertoire des bibliothèques de recherche de l'enseignement supérieur (CADIST)*, Paris, 1992, 167 p., p. 61-63.

Economie des changements technologiques

3. Analyse des collections

C'est en 1987 que l'ECT a décidé de créer un véritable centre de documentation et d'information en économie du progrès technique, de la recherche scientifique et de l'innovation. L'un des objectifs de ce projet était de constituer un fonds systématique et automatisé, permettant une veille documentaire sinon totale, du moins la plus large possible.

Après une première phase d'étude préparatoire qui a duré deux ans (1987-1989) et la création en 1988 d'un poste de documentaliste spécialisé à temps plein, l'ECT s'est lancé dans une politique d'achat très active, en profitant notamment d'une aide de 20 000 Frs accordée par le Ministère de l'Education nationale. Depuis trois ans, quelques 70 000 Frs sont ainsi consacrés annuellement à l'achat d'ouvrages et de périodiques. Il s'agit là du budget documentaire le plus important de la MRASH, puisqu'il représente en 1991 un quart des dépenses documentaires de l'ensemble des bibliothèques de la MRASH, devançant les budgets du centre de documentation de la MRASH (22% des dépenses) et du Laboratoire d'économie des transports (LET) (21% des dépenses).

En peu d'années, cette politique volontariste a fait de la bibliothèque de l'ECT la troisième en importance de la MRASH avec près de 3000 volumes (2970 pour être précis), pour l'essentiel des ouvrages édités, la part de littérature grise étant réduite à 10% du fonds. L'effort financier porte essentiellement sur l'acquisition de la production bibliographique courante. En effet, l'ECT travaille dans un domaine où les données se périment très vite et où les connaissances se renouvellent sans cesse : l'intérêt d'une politique d'acquisition rétrospective peut donc apparaître secondaire et se réduire à l'achat de quelques manuels ou ouvrages théoriques considérés comme des classiques.

Dans ces conditions, le fonds de l'ECT est constitué d'ouvrages très récents : d'après un échantillon portant sur 367 titres², 94,82 % des ouvrages sont parus après 1980 et aucun n'est antérieur aux

². Il s'agit des ouvrages dont la date de parution figure dans le fichier auteurs-anonymes pour les lettres B, F, P et S.

Economie des changements technologiques

années 1960. Près de quatre livres sur cinq (79,83%) sont parus entre 1985 et 1989.

En ce qui concerne la répartition par langue, calculée d'après un échantillon de 555 titres, il apparaît que les ouvrages en langue étrangère représentent 28,65% du fonds, ce qui place l'ECT au premier rang des bibliothèques de la MRASH dans ce domaine. Les ouvrages de langue anglaise constituent, à eux seuls, 26,84% du fonds, l'allemand (1,08%) et l'espagnol (0,72%) étant, par contre, négligeables.

Ces excellents résultats sont confirmés, lorsque l'on confronte le fonds à des bibliographies. A partir de numéros récents de deux revues couvrant sensiblement deux des principaux thèmes de recherche du laboratoire, l'une internationale *Research policy* et l'autre française, la *Revue d'économie industrielle*³, nous avons élaboré deux listes bibliographiques, en relevant les ouvrages cités en note par les auteurs d'articles, ainsi que les ouvrages recensés. *Research Policy* est une revue internationale dans laquelle les pays anglo-saxons sont très largement représentés : 21 des 38 articles pris en compte émanent de chercheurs travaillant aux U.S.A. ou en Grande-Bretagne. un seul a été écrit par un Français. Ce constat est plus le reflet de l'importance de la recherche aux U.S.A. dans ce secteur que l'expression d'une volonté éditoriale particulière de la revue. La conséquence directe en est le quasi-monopole de l'anglais : la liste établie à partir de cette revue comprend 126 monographies, dont 117 de langue anglaise (soit seulement 7,14% de monographies de langue française). Dans ces conditions, le taux de recouvrement obtenu, 15,87% (20 ouvrages sur 126), apparaît comme un résultat honorable.

Pour la *Revue d'économie industrielle*, revue française dont les centres d'intérêt sont toutefois bien plus larges que ceux de l'ECT, le taux de recouvrement atteint 25% (29 ouvrages sur 116).

³. Pour *Research Policy*, nous avons pris en compte les n° 1, 3-6 du volume 20 (1991) et le n° 1 du volume 21 (février 1992) ; pour la *Revue d'économie industrielle*, nous avons consulté les n° 52-54 (2^e-4^e trimestres 1990). Les n° 2 du volume 20 (1991) de *Research Policy* et 51 (1^e trimestre 1990) de la *Revue d'économie industrielle* étaient manquants.

Economie des changements technologiques

Un article de M. Dominique Foray, membre de l'ECT et par ailleurs professeur à l'Ecole centrale de Paris, paru dans *Research Policy*⁴ permet de mesurer la part des sources utilisées par l'auteur et qui sont disponibles à la bibliothèque de l'ECT. Sur les 23 articles cités en référence, seuls 3 peuvent être consultés à l'ECT, alors qu'une seule des 15 monographies citées se trouve au centre. Il faut toutefois nuancer ce résultat en notant que les articles cités sont, le plus souvent, antérieurs au début des abonnements souscrits par l'ECT

En conclusion, on notera les efforts consentis par l'ECT pour valoriser son fonds. Le laboratoire a entamé depuis 1987 un important travail pour informatiser le catalogue, assurer la gestion du prêt et le suivi des commandes. Toutes les acquisitions récentes et environ 80% du fonds sont aujourd'hui saisis (juillet 1992) sur la base, selon un plan de classement calqué sur celui du *Journal of Economic Literature* et amélioré suivant la classification ECODOC (avec constitution d'un thesaurus pour l'indexation matière).

La politique documentaire de l'ECT apparaît donc comme l'une des plus dynamiques de la MRASH. Les importants moyens financiers engagés pour la création du fonds - si, du moins, la même volonté les maintient à un niveau aussi important - devraient permettre à l'ECT de disposer d'une bibliothèque de recherche de haut niveau d'ici une dizaine d'années.

⁴. Dominique Foray, *The secrets of industry are in the air : Industrial cooperation and the organizational dynamics of the innovative firm*, dans *Research Policy*, t. 20 (1991), p. 393-405.

GROUPE LYONNAIS DE SOCIOLOGIE INDUSTRIELLE (GLYSI)

Le noyau initial du futur Groupe lyonnais de sociologie industrielle (GLYSI) se forme en 1969, avec pour projet initial l'étude sur le terrain d'une entreprise : 3 sociologues furent ainsi embauchés pour 6 mois comme O.S. aux usines Berliet. Faisant partie depuis 1973 de l'association loi 1901 "Economie et humanisme", le groupe obtient en 1975 le statut d'ERA du CNRS, associée à l'Université Lumière-Lyon 2 et à Economie et humanisme. Aujourd'hui URA 894 du CNRS, il est aussi membre du Groupement de recherche (GRECO) "Relations professionnelles, négociations et conflits".

Les liens entre le GLYSI et les sociologues de Lyon 2, autrefois ténus, se sont nettement renforcés ces dernières années : ainsi, 2 membres du GLYSI sont respectivement devenus professeur et maître de conférences à Lyon 2, alors que plusieurs chercheurs sont aussi chargés de cours. La mission d'enseignement du GLYSI se traduit, en outre, par des interventions dans diverses écoles ou organismes de formation comme, par exemple, le Centre d'études supérieures industrielles (CESI) de Lyon ou l'Ecole supérieure de commerce de Lyon.

En février 1991, l'équipe était forte de 4 enseignants (universités de Lyon 2 pour deux d'entre eux, Lyon 3 et de Saint-Etienne), 5 chercheurs du CNRS, 3 chercheurs sous contrat, ainsi que 3 personnes ITA du CNRS. Des membres associés étrangers peuvent être aussi intégrés à l'équipe.

1. Thèmes de recherche

Cinq thèmes de recherche sont privilégiés au GLYSI dans un domaine d'étude particulier, la recherche en sociologie industrielle en France et à l'étranger, à la croisée de la sociologie du travail et de la sociologie des organisations :

Groupe lyonnais de sociologie industrielle

- sociologie de l'entreprise et de l'innovation technique, autour de deux axes (fonctionnement de l'entreprise comme organisation et changements liés à l'introduction des nouvelles technologies) ;

- sociologie des systèmes industriels et des systèmes d'activité, qui étudie les activités de production dans leur environnement et comme système, ainsi que les causes du développement socio-économique ;

- sociologie des relations professionnelles, des professions et de l'emploi, centrée sur les relations entre les partenaires (patronat, syndicats, salariés) et sur le marché du travail (pour des professions fermées comme les notaires, les huissiers, les pharmaciens, ou non salariées comme les comédiens) ;

- sociologie juridique, spécialisée dans l'analyse des modes formels et informels de règlement des conflits (décisions prud'hommales, médiation) ;

- sociologie urbaine et anthropologie des activités africaines, avec deux axes (développement urbain en Afrique et statut de la femme africaine).

Si la cohérence de ces perspectives de recherche a pu être soulignée en deux formules ("une théorie des activités économiques" et "une sociologie des modes de régulation des conflits") par l'ancien directeur du GLYSI, Philippe Bernoux¹, on ne peut toutefois s'empêcher de noter un manque relatif d'unité dans les travaux menés au GLYSI. Bien sûr, cette hétérogénéité qui se caractérise notamment par la coexistence de la sociologie des organisations ou de la sociologie juridique avec l'anthropologie de la femme africaine², a des conséquences dans la constitution du fonds du centre de documentation.

¹. Philippe Bernoux, *éditorial*, dans *Bulletin du GLYSI*, n° 3 (juin 1989).

². Ce manque d'unité a été relevé par le Comité national d'évaluation; *op. cit.*, p. 203.

2. Environnement documentaire

Le GLYSI dispose sur Lyon des mêmes ressources documentaires que les autres centres de recherche : bibliothèque universitaire centrale et de Bron, bibliothèque municipale de Lyon. Seuls quelques centres de recherche de l'université de Lyon 3, comme l'Institut de droit et d'économie des affaires ou le Centre de recherche en droit social, peuvent, éventuellement, suppléer aux lacunes des points particuliers.

3. Analyse des collections

Avec ses quelques 2350 volumes (dont 850 rapports), le centre de documentation du GLYSI est de taille moyenne : en 1991, il possédait 11,81% des ouvrages de la MRASH.

Unité documentaire jeune - elle ne remonte qu'à 1981 -, son fonds est relativement récent : d'après un échantillon portant sur 474 unités³, plus de 87% des volumes sont postérieurs à 1980 (67,29% du fonds pour 1980-1989 et 10,33% pour 1990-1992) alors que seulement 3,9% sont antérieurs à 1970, époque des débuts du GLYSI. Cette relative actualité du fonds est maintenue par un rythme annuel d'acquisition très honorable : en 1991, les achats du GLYSI en ouvrages et périodiques ont représenté 15% des dépenses documentaire de la MRASH (soit 30 494 Frs).

Ce fonds est surtout consacré à la production française : les ouvrages étrangers ne représentent que 8,01% des volumes achetés par le GLYSI⁴. L'anglais est, pour ainsi dire, la seule langue étrangère suivie (7,17% du total, contre 0,42% pour l'allemand, 0,21% pour l'espagnol et pour l'italien).

³. L'échantillon porte sur les ouvrages figurant au catalogue auteur sous les lettres D, E et S.

⁴. Résultat établi à partir du même échantillon qu'à la note précédente.

Groupe lyonnais de sociologie industrielle

Nous avons évalué la composition du fonds en le comparant avec deux listes bibliographiques : la première reprend les références signalées dans les articles récents de revues correspondant aux thèmes de recherche, la seconde est dressée à partir d'un ouvrage de référence. Toutefois, cette comparaison a été impossible pour les recherches en sociologie urbaine et anthropologie africaines, ainsi qu'en sociologie juridique : dans ce dernier domaine, des revues comme "Droit social" ou "Droit et société" couvrent des domaines beaucoup plus larges que les thèmes actuellement développés par les deux chercheurs concernés.

Le test a été donc limité à 4 numéros de *Travail et emploi*⁵ et à 3 livraisons de *Sociologie du travail*⁶. Sur la liste de 136 titres ainsi déterminée, le GLYSI possède 60 ouvrages, soit 44,11%. Si l'on se limite à la seule production française mentionnée dans cette bibliographie, le taux de couverture monte à la moitié (50,45%, pour être précis).

Nous avons, par ailleurs, utilisé les deux bibliographies données par Pierre Tripier et Philippe Bernoux dans leur contribution au manuel de Jean-Pierre Durand et Robert Weil⁷. Sur les 100 titres ainsi obtenus, le GLYSI en possède 38.

En conclusion, il apparaît que les chercheurs qui travaillent sur l'organisation et les conditions de travail, les entreprises, les relations professionnelles ou l'emploi disposent au GLYSI d'environ 40% des ouvrages couramment utilisés par leurs collègues français, ce qui représente un bon chiffre.

⁵. *Travail et emploi*, revue trimestrielle éditée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 46 (dernier trimestre 1990), 47, 49 et 50 (premier, troisième et dernier trimestre 1991). Le numéro 48 (deuxième trimestre 1991) était manquant.

⁶. *Sociologie du travail*, t. XXXII (1990), n° 1, 2 et 4 (n° 3 manquant).

⁷. Pierre Tripier, *La sociologie du travail*, et Philippe Bernoux, *La sociologie des organisations*, dans Jean-Pierre Durand et Robert Weil, *Sociologie contemporaine*, Paris, 1990, 644 p., p. 371-374 et p. 393-394.

CENTRE PIERRE LEON

Le Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise s'est constitué en 1965 autour de deux universitaires lyonnais, Richard Gascon et de Pierre Léon. Du reste, le centre porte aujourd'hui le nom de ce dernier.

Le Centre Pierre Léon est actuellement une unité de recherche associée au CNRS (URA 223) et participe, en outre, à une formation doctorale (DEA et doctorat d'histoire) de la Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme de l'Université Lumière-Lyon 2 ¹.

"Jouissant d'une renommée nationale en dans la communauté scientifique"², le Centre Pierre Léon semble aussi profiter d'une bonne intégration dans son environnement institutionnel. Il est ainsi révélateur que plusieurs membres du Centre occupent des postes de responsabilité importants dans l'administration de la recherche, tant au niveau national que régional : après avoir été président du comité de direction du Programme pluriannuel Rhône-Alpes en sciences humaines (PPSH), M. Maurice Garden est directeur scientifique à la DRED (Direction de la recherche et des études doctorales, au ministère de l'Education nationale), alors que M. Alain Bideau est le coordonnateur scientifique du PPSH ; M. Yves Lequin cumule les fonctions de direction du Centre Pierre Léon et de la MRASH. Quant à Mlle Françoise Bayard, membre du Centre, elle est aussi doyen de la Faculté de géographie, d'histoire, d'histoire de l'art et de tourisme de Lyon 2.

En 1989, le Centre regroupait 19 enseignants-chercheurs (dont 15 appartenant au département d'histoire de la Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme de Lyon 2) et 3

¹. On notera que le DEA d'histoire est l'un des plus importants de l'université, puisque son effectif atteignait 77 étudiants pour l'année scolaire 1991-92. Seul le DEA "Langues, littérature et civilisation françaises" faisait alors mieux avec 115 étudiants.

². Comité national d'évaluation, *L'Université Lumière Lyon 2 : rapport d'évaluation*, Paris, 1989, 372 p., p. 171.

Centre Pierre Léon

chercheurs du CNRS³, ce qui en faisait une des équipes les plus étoffées de la MRASH

1. Thèmes de recherche

Le Centre Pierre Léon travaille autour de quatre axes principaux de recherche, essentiellement en histoire moderne et contemporaine :

- histoire des populations, de la santé et de l'assistance. du XVIII^e siècle à nos jours ;

- histoire de l'urbanisation et des migrations (formation et évolution des formes d'urbanisation et des populations urbaines) ;

- histoire matérielle, du Moyen-Age à nos jours, et histoire rurale ;

- histoire de l'entreprise et de la main d'oeuvre (XIX^e-XX^e siècles).

Depuis quelques années, un chercheur spécialisé sur la Chine contemporaine, M. C. Henriot, est aussi rattaché au Centre Pierre Léon.

2. Environnement documentaire

Les membres de l'équipe peuvent utiliser les bibliothèques universitaires de Lyon 2 (bibliothèque universitaire centrale et de Bron), relativement riches en ouvrages d'histoire. En revanche, la bibliothèque de la Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme, par vocation essentiellement consacrée au 1^{er} cycle, ne répond guère aux besoins de la recherche, même si l'on peut y trouver plusieurs ouvrages de 3^e cycle.

Certains chercheurs du Centre peuvent toutefois recourir à d'autres bibliothèques de l'université : les médiévistes de l'équipe peuvent, par exemple, profiter des fonds du Centre interuniversitaire

³. Chiffres fournis dans le rapport du Comité national d'évaluation, *ibid.*, p. 171.

Centre Pierre Léon

d'histoire et d'archéologie médiévale (C.I.H.A.M.)⁴ ou de la dynamique bibliothèque de l'ERA 26 du CNRS, spécialisée en archéologie médiévale.

Plusieurs bibliothèques lyonnaises (bibliothèque municipale, bibliothèque de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon) offrent des ressources complémentaires qui peuvent éviter le traditionnel recours à la Bibliothèque nationale : à titre d'exemple, la Bibliothèque de la CCI est la seule à posséder à Lyon la collection complète (de 1929 à 1938) des célèbres *Annales d'histoire économique et sociale*, chères à Marc Bloch et Lucien Febvre⁵.

3. Analyse des collections

La bibliothèque du Centre Pierre Léon est la 2^e de la MRASH pour le nombre d'ouvrages : elle en compte aujourd'hui près de 4200 - 4187 pour être précis, dont 700 mémoires de maîtrise ou de DEA - et 72 microfiches (microfiches reproduisant des thèses d'histoire économique et démographique et des enquêtes réalisées au XIX^e siècle sur le monde ouvrier).

La bibliothèque étant la plus ancienne de la MRASH, sa collection s'est progressivement constituée par la réunion de plusieurs ensembles, à l'origine, distincts :

- un fonds en histoire économique et sociale des époques moderne et contemporaine, comprenant les ouvrages acquis de 1965 à 1976 par le Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, auxquels il faut ajouter la bibliothèque personnelle de Pierre Léon, léguée à son décès en 1977 ; soit un total de 2528

⁴. Le C.I.H.A.M. devrait, d'ailleurs, faire partie prochainement de la MRASH : le principe de son intégration a été accepté par le conseil scientifique de la MRASH du 13 avril 1992.

⁵. En tout cas, si l'on se fie au CCN. La Bibliothèque municipale de Lyon ne dispose que des trois premières années (1929-1932).

Centre Pierre Léon

volumes, répartis en 794 volumes faisant partie d'une collection, 192 monographies de petit format et 1542 volumes de grand format⁶ ;

- un petit fonds hongrois constitué au début des années 1980 par M. Gyorgy Granasztói, alors vacataire de recherche au Centre, aujourd'hui ambassadeur de Hongrie auprès des Communautés européennes ; soit 134 volumes ;

- une collection de recueils statistiques officiels français, essentiellement de la fin du XIX^e siècle et de l'entre-deux-guerres, donnée en 1977 par la Bibliothèque administrative de la ville de Paris ; soit environ 825 volumes, dont 345 brochures ou fascicules⁷ ;

- une collection de quelques 700 mémoires de maîtrise et de DEA rédigés par des étudiants de Lyon 2, notamment sous la direction d'Yves Lequin.

La section du Parti socialiste d'Alix (Rhône) et le Conseil général du Rhône ont, enfin, cédé dans les années 1970 des documents (ouvrages et archives) encore non inventoriés.

L'étude de la répartition des ouvrages par date de parution met en évidence une relative richesse en ouvrages antérieurs à 1950. L'importance du nombre de ces ouvrages (près de 30% de la bibliothèque) tient essentiellement à la présence du fonds statistique donné par la Bibliothèque administrative de la ville de Paris, que complète la bibliothèque d'étudiant de Pierre Léon (avec, notamment, des cours de la Sorbonne des années 1930).

Plus important à noter est la disparité entre le nombre d'ouvrages parus entre 1950 et 1979 (plus de 60% du fonds) et celui des ouvrages publiés depuis 1980 (seulement 8,03%). Ce dernier chiffre est, de loin, le plus faible des bibliothèques de la MRASH : la bibliothèque qui précède immédiatement le Centre Pierre Léon dans ce

⁶. Cette répartition reprend celle des deux registres d'inventaire du Centre. L'un porte sur les collections, l'autre sur les monographies, elles-mêmes subdivisées en petit et grand format. Ces registres ne prennent en compte que le fonds d'histoire économique et sociale et le fonds hongrois.

⁷. Il en existe un inventaire manuscrit de 16 pages.

Centre Pierre Léon

classement, le Centre d'études du XVIII^e siècle, possède plus de 20% d'ouvrages postérieurs à 1980.

Si l'on se limite au seul fonds d'histoire économique et sociale qui constitue l'essentiel des richesses de la bibliothèque (2528 volumes), le calcul de la répartition, en prenant en compte plus de 60% du fonds (1487 volumes)⁸, accentue ce très net déséquilibre entre une bonne couverture bibliographique française pour les années 1955 à 1975 et l'atonie actuelle. Le résultat obtenu fait apparaître un fort pourcentage pour les années 1950-1979 (78% des volumes)⁹, et surtout pour la décennie 1960-69 qui représente, à elle seule, environ un tiers des ouvrages. Ces chiffres traduisent une bonne couverture de la production : la plupart des grandes thèses françaises d'histoire économique (très en vogue durant ces années là) et sociale sont présentes. Par contre, les ouvrages parus depuis 1980 ne représentent plus que 4% de cette collection, alors même que le volume annuel de la production n'a cessé de croître dans ce domaine depuis les années 1960¹⁰.

Quant au fonds rassemblé par M. Gyorgy Granasztói, il porte sur la Hongrie, sans que soit privilégié un domaine particulier : on y trouve aussi bien des livres sur l'histoire et la littérature hongroises que sur l'économie et les sciences. Malheureusement, le fonds n'est plus suivi depuis le départ de ce chercheur. La majeure partie des 134 volumes est parue entre 1969 et 1984, principalement chez deux éditeurs : Corvina et Akadémiai Kiado (maison d'édition de l'Académie des sciences de Hongrie).

⁸. Pour ce faire, nous avons traité la totalité des volumes faisant partie d'une collection (794 volumes) et un échantillon portant sur 693 monographies, en l'occurrence les volumes dont le nom de l'auteur et le titre (pour les anonymes) commencent par les lettres A, B, G, L, P et S.

⁹. Le choix d'intervalles quinquennaux aurait permis, en fait, de réduire cette fourchette chronologique aux seules années 1955-1975.

¹⁰. Plus que beaucoup de leurs collègues universitaires, les historiens ont profité, ces dernières années, d'un boom éditorial trop connu pour s'y arrêter longuement.

Centre Pierre Léon

Enfin, la collection d'ouvrages statistiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle s'avère très intéressante pour les historiens : en effet, de tels recueils ne furent que rarement conservés dans les bibliothèques ou les dépôts d'archives, car considérés de peu d'intérêt. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle offre des séries relativement complètes pour certains domaines : ainsi, les 64 volumes et 225 brochures concernant l'exposition universelle de 1900 ou ceux touchant aux transports et au commerce. Les secteurs couverts sont la démographie (Statistique de la France), le travail et la santé publique, les transports et le commerce (chemins de fer, navigation intérieure et marine marchande), l'agriculture et la pêche, les finances, les expositions universelles de 1889 et 1900 et les colonies. Sur les quelques 825 volumes (brochures comprises), près de 350 datent de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cette bibliothèque peut donc être considérée comme morte depuis la fin des années 1970, dans la mesure où le niveau des acquisitions courantes reste extrêmement faible. En 1990, seulement 6 288,61 Frs ont été consacrés à l'achat d'ouvrages et de périodiques ; bien qu'ayant doublé en 1991 (13 260 Frs), cette somme ne représente que 5% des acquisitions documentaires de l'ensemble de la MRASH. Le nombre d'ouvrages acquis en 1990 et 1991 est ainsi inférieur à la quinzaine par an.

La répartition par langues, calculée à partir d'un échantillon de 693 monographies¹¹ appartenant au fonds d'histoire économique et sociale, révèle une bonne proportion de volumes de langue française (plus de 82%). On doit toutefois signaler que la part des ouvrages étrangers (un peu moins de 18%) est relativement forte dans un secteur, l'histoire économique et sociale, où la production française (sous l'influence de l'école des Annales, dont les préoccupations étaient proches dans les années 1950-1970 des problématiques du Centre) a pu être considérée comme dominante. Autrement dit, ce bon résultat ne traduit nullement une forte

¹¹. Il s'agit des ouvrages classés par nom d'auteur sous les lettres A, B, G, L, P et S.

Centre Pierre Léon

Enfin, la collection d'ouvrages statistiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle s'avère très intéressante pour les historiens : en effet, de tels recueils ne furent que rarement conservés dans les bibliothèques ou les dépôts d'archives, car considérés de peu d'intérêt. Elle est d'autant plus précieuse qu'elle offre des séries relativement complètes pour certains domaines : ainsi, les 64 volumes et 225 brochures concernant l'exposition universelle de 1900 ou ceux touchant aux transports et au commerce. Les secteurs couverts sont la démographie (Statistique de la France), le travail et la santé publique, les transports et le commerce (chemins de fer, navigation intérieure et marine marchande), l'agriculture et la pêche, les finances, les expositions universelles de 1889 et 1900 et les colonies. Sur les quelques 825 volumes (brochures comprises), près de 350 datent de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cette bibliothèque peut donc être considérée comme morte depuis la fin des années 1970, dans la mesure où le niveau des acquisitions courantes reste extrêmement faible. En 1990, seulement 6 288,61 Frs ont été consacrés à l'achat d'ouvrages et de périodiques ; bien qu'ayant doublé en 1991 (13 260 Frs), cette somme ne représente que 5% des acquisitions documentaires de l'ensemble de la MRASH. Le nombre d'ouvrages acquis en 1990 et 1991 est ainsi inférieur à la quinzaine par an.

La répartition par langues, calculée à partir d'un échantillon de 683 monographies¹¹ appartenant au fonds d'histoire économique et sociale, révèle une bonne proportion de volumes de langue française (plus de 82%). On doit toutefois signaler que la part des ouvrages étrangers (un peu moins de 18%) est relativement forte dans un secteur, l'histoire économique et sociale, où la production française (sous l'influence de l'école des Annales, dont les préoccupations étaient proches dans les années 1950-1970 des problématiques du Centre) a pu être considérée comme dominante. Autrement dit, ce bon résultat ne traduit nullement une forte

¹¹. Il s'agit des ouvrages classés par nom d'auteur sous les lettres A, B, G, L, P et S.

Centre Pierre Léon

influence intellectuelle étrangère, mais plutôt d'une politique d'achat dynamique dans les années 1950-1960. L'anglais arrive, bien sûr, en tête des langues étrangères (11,25% des volumes)¹², mais de manière moins nette que dans les autres bibliothèques : l'italien représente ainsi 2,59% du fonds, alors que la variété des langues est plus large qu'ailleurs (ouvrages en polonais ou en portugais).

Toutefois, si l'on prend aussi en compte le fonds hongrois, le fonds d'ouvrages statistiques et les mémoires, la part du français remonte alors à près de 90% : en effet, toutes les statistiques proviennent d'institutions françaises, alors que l'essentiel des ouvrages consacrés à la Hongrie sont des traductions françaises (à l'exception de 20 volumes en anglais, un en allemand et un en espagnol).

En conclusion et sans forcer le trait, il n'est pas illégitime de parler d'un fonds aujourd'hui mort, mais riche en ouvrages d'histoire économique et sociale, français et étrangers, des années 1955-1975, que vient compléter une collection - intéressante pour les historiens - de données statistiques nationales de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

¹². Les autres grandes langues européennes approchent les 2% : italien (2,5%), allemand (1,73%), espagnol (1%) et divers (1%).

CENTRE D'ETUDES DU XVIII^e SIECLE

Le Centre d'études du XVIII^e siècle a été fondé en 1973 et fait partie au moins, administrativement - du Centre d'études et de recherches sur la littérature moderne, contemporaine et la littérature comparée de l'Université Lumière-Lyon 2. Il participe, du reste, aux enseignements de la Faculté des lettres (avec notamment des C2 de maîtrise consacrés au dépouillement des *Mémoires de Trévoux*).

Il est associé au CNRS (URA 1038) et participe aux travaux du Groupement de recherche (GRECO) sur les "Textes modernes".

Il regroupe une dizaine de chercheurs et un ingénieur d'études CNRS à mi-temps, sous la direction de M. Claude Labrosse.

1. Thèmes de recherche

Le Centre mène des recherches sur la presse au XVIII^e siècle autour de deux thèmes :

- le dépouillement systématique des *Mémoires de Trévoux*, journal littéraire ayant paru de 1701 à 1767, et son exploitation informatique à partir d'une banque de données appelée Trévoux¹. Ce travail de dépouillement est réalisé par des étudiants dans le cadre des C2 de maîtrise. En mai 1992, plus de 60% de la collection des *Mémoires* était ainsi saisi et vérifié.

- des recherches sur la presse du XVIII^e siècle : analyse en structure et en conjoncture d'une année de la presse (1734), analyse du discours sur un événement (l'attentat de Damiens), étude du journal révolutionnaire en 1789.

¹. Sur la base de données Trévoux, voir *Banques de données de l'Université et du CNRS*, Paris, 1986, 375 p., p. 316.

Centre d'études du XVIII^e siècle

2. Environnement documentaire

Le Centre d'études du XVIII^e siècle travaille avec divers partenaires régionaux : le Musée de la Révolution, à Vizille, et le Centre de recherches sur les sensibilités de l'Université Stendhal-Grenoble 3, animé par M. Jean Sgard. La coopération avec cette équipe a notamment porté sur la réalisation de notices pour deux ouvrages dirigés par M. Jean Sgard, le *Dictionnaire des journalistes. 1600-1789* et le récent *Dictionnaire des journaux*. L'organisation d'une table ronde est prévue pour la fin 1992, en collaboration avec cette équipe, sur les gazettes européennes de langue française.

Sur Lyon, les principales bibliothèques utilisées sont la bibliothèque universitaire centrale, la bibliothèque de la Faculté de lettres et la bibliothèque municipale (pour son riche fonds ancien). A défaut, les chercheurs recourent aux institutions parisiennes : Bibliothèque nationale (notamment la bibliothèque de l' Arsenal), bibliothèque Sainte-Geneviève, bibliothèque Mazarine, bibliothèque de l'Institut, Archives nationales, archives du Ministère des affaires étrangères.

3. Analyse des collections

La bibliothèque du Centre d'études du XVIII^e siècle, riche de 686 volumes, est une bibliothèque de petite taille. On peut distinguer, pour reprendre le classement adopté par les inventaires de la bibliothèque, 113 volumes acquis sur des crédits de l'Université, 121 sur des crédits CNRS, 130 volumes reçus en don ou pour comptes-rendus, auxquels il faut ajouter 22 volumes de thèses. En outre, 300 volumes ont été confiés en dépôt par la bibliothèque de la Faculté de lettres.

Parmi ces 686 volumes, 130 (pour être précis 123 volumes et 7 fascicules) remontent au XVIII^e siècle : on peut ainsi relever les 123 volumes de l'*Année littéraire* et les 6 volumes du *Dictionnaire*

Centre d'études du XVIII^e siècle

universel de Trévoux. Tous appartiennent, en fait, à la bibliothèque de la Faculté de lettres qui les a mis en dépôt au Centre. Un sondage fait à partir de 264 ouvrages² permet d'obtenir la répartition suivante :

| | |
|-----------------------------|--------|
| XVIII ^e siècle : | 19,51% |
| XIX ^e siècle : | 3,33% |
| 1900-1949 : | 1,35% |
| 1950-1959 : | 0,60% |
| 1960-1969 : | 26,87% |
| 1970-1979 : | 27,93% |
| 1980-1992 : | 20,42% |

Quant à la répartition par langue, elle révèle une très forte prédominance d'ouvrages en français : 93,15% (contre 6,85% d'ouvrages en langue étrangères).

On notera enfin l'existence d'un catalogue informatisé comprenant l'ensemble des collections du centre (périodiques et monographies), qui souligne, avec la base de données Trévoux, l'intérêt que manifestent les responsables de cette équipe pour la documentation.

². Il s'agit de tous les ouvrages dont la date de parution est indiquée sur les inventaires.

GROUPE RENAISSANCE

Le Groupe Renaissance fait partie du Centre lyonnais d'études sur l'humanisme (CLEH) de l'Université Lumière-Lyon 2¹. Il participe au DEA "Langue, littérature, civilisation françaises" de la Faculté des lettres, des sciences du langage et des arts. Il est, par ailleurs, une unité associée au CNRS (URA 1340).

L'équipe regroupait en 1989, sous la direction de M. Gabriel Pérouse, 6 enseignants-chercheurs (2 de l'université de Saint-Etienne et 4 de Lyon 2)².

1. Thèmes de recherche

L'objectif de l'équipe est d'exploiter et d'éditer des oeuvres de la Renaissance et du XVI^e siècle conservées dans les bibliothèques du sud-est de la France, surtout à la Bibliothèque municipale de Lyon. Sont notamment concernés les auteurs de l'entourage du poète lyonnais Maurice Scève, comme C. Taillemont. Ce travail se concrétise par la parution d'éditions critiques aux Presses universitaires de Lyon (P.U.L.) ou chez Droz.

2. Environnement documentaire

Vu l'objet même de ces recherches, le Groupe Renaissance a recours aux bibliothèques patrimoniales de la région Rhône-Alpes, en l'occurrence surtout au fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon. La bibliothèque universitaire centrale et la bibliothèque de la Faculté de lettres, également riches en ouvrages anciens - bien qu'à un degré largement moindre -, peuvent faire office de

¹. Le C.L.E.H. comprend aussi l'équipe "Etudes lexicologiques des XVI^e et XVII^e siècles".

². Comité national d'évaluation, *ibid.*, p. 82-83.

Groupe Renaissance

bibliothèques d'appoint, avant l'ultime recours à la Bibliothèque nationale.

3. Analyse des collections

La bibliothèque de l'équipe Renaissance est l'une des plus petites de la MRASH, sensiblement égale avec celle du Centre d'études su XVIII^e siècle : avec 690 volumes, elle représente quelques 3,33% de l'ensemble de la MRASH. Toutefois, un certain nombre (environ 5%) de ces 690 volumes sont la propriété du directeur du centre, M. Gabriel Pérouse, qui les a seulement mis en dépôt à la bibliothèque.

Le fonds date pour 38% des années 1980-1992. pour 27.3% de la décennie 1970-1979 et pour 15,9% de la décennie 1960-1969. la première moitié du XX^e siècle est représentée par 13.25% des titres, alors que la bibliothèque est riche de 23 titres du XIX^e siècle, 2 du XVIII^e siècle et 2 du XVII^e siècle, les plus anciens de la MRASH.

Les ouvrages en français sont largement prédominants (94,27% du fonds), contre 5,73 % aux ouvrages en langue étrangère. L'anglais (2,4%) précède de peu l'italien (2,25%), l'allemand ne représentant que 0,9% du fonds.

Une confrontation avec une liste bibliographique établie à partir des comptes-rendus d'ouvrages parus dans la tome 52 (1990) de la revue *Bibliothèque d'humanisme et la Renaissance* s'est révélée particulièrement décevante : le centre ne dispose que d'un seul des 57 ouvrages ainsi retenus. Il est vrai que les thèmes abordés dans cette revue dépassent largement les thèmes de recherche du Groupe Renaissance.

Quoiqu'il en soit, cette bibliothèque ne saurait constituer plus qu'une bibliothèque d'appoint pour les chercheurs, alors même que son fonctionnement actuel, très lié à la personnalité de son

Groupe Renaissance

responsable, pose le problème de son avenir après le départ de M. Pérouse.

CENTRE AUGUSTE ET LEON WALRAS

Equipe récente (1984), le Centre Auguste et Léon Walras s'est vu reconnaître le statut d'unité de recherche associée au CNRS (URA 1260) en mars 1988. Il prend part, en outre, aux travaux du Groupement de Recherche (GRECO) "Histoire de la pensée économique et de méthodologie économique".

Par ailleurs, le Centre participe à l'enseignement de la Faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière-Lyon 2 : il a en charge l'unité de valeur de licence "Histoire des doctrines économiques" et participe à deux formations doctorales (DEA Monnaie, finance et banque et DEA Economie de la production) de l'Ecole doctorale en sciences économiques de Lyon 2, en organisant notamment un cours commun de documentation ("Initiation à la technique documentaire").

1. Thèmes de recherche

L'équipe initiale d'enseignants-chercheurs s'est formée en 1984 pour exploiter des archives comprenant des oeuvres manuscrites et imprimés, de la correspondance d'un des plus grands économistes français du XIX^e siècle, Léon Walras, et de son père, Auguste Walras (lui-même économiste)¹. Ce fonds avait été déposé à la Faculté de sciences économiques de Lyon au début des années 1920 par Mlle Aline Walras, fille de Léon Walras, et était laissé depuis à l'abandon.

¹. Le projet de conservation, d'étude et de mise en valeur des archives d'Auguste et Léon Walras fut l'un des 45 projets financés par le CNRS et la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Programme pluriannuel Rhône-Alpes en sciences humaines (PPSH) lancé en 1984 ; voir Programme Rhône-Alpes Recherches en sciences humaines, *Sciences de l'homme en Rhône-Alpes*. Villeurbanne, 1990, 216 p., p. 92-95.

Centre Auguste et Léon Walras

1.1. L'atelier Auguste et Léon Walras

L'objet principal du Centre fut, à ses débuts, le classement et l'étude de ce fonds d'archives en vue de l'édition scientifique des oeuvres économiques complètes des Walras. Ce premier travail a été concrétisé par la réalisation d'un inventaire informatisé sous la forme d'une base de données, appelée Walras².

En outre, tous les documents concernant Walras qui pouvaient être conservés dans d'autres bibliothèques françaises, suisses ou canadiennes (Paris, Bordeaux, Montpellier, Evreux, Lausanne, York au Canada) ont été recensés, exploités et un certain nombre d'entre eux photographié ou microfiché pour enrichir le fonds d'origine du centre.

Cette entreprise touche aujourd'hui à sa fin : sur les 14 volumes des *Oeuvres économiques complètes* des Walras, 7 sont déjà parus, 3 vont sortir avant la fin 1992 et la publication des quatre derniers est prévue pour 1993³.

Au-delà de cette activité éditoriale, l'atelier Walras a organisé plusieurs colloques internationaux sur l'oeuvre de Léon Walras (en 1988, avec la collaboration de l'Association Charles Gide pour l'histoire de la pensée économique, et en 1990) et poursuit des travaux de recherche sur la pensée économique à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

1.2. Les autres ateliers

Afin de prolonger leur travail en commun au-delà de ce projet initial, les chercheurs ont élargi les objectifs du Centre en 1989 (après l'association au CNRS) en créant quatre nouveaux ateliers qui

². Sur la base Walras, voir *Banques de données de l'Université et du CNRS*. Paris, 1986, 375 p., p. 327.

³. Etat au mois de juillet 1992.

Centre Auguste et Léon Walras

couvrent l'ensemble de l'histoire de la pensée économique française :

- l'atelier "XVIII^e siècle" se consacre à l'étude de la pensée économique française des Lumières (Physiocrates, Quesnay, Turgot...) et de ses héritiers du début du XIX^e siècle (Idéologues, J.-B. Say). Un ouvrage consacré aux idées économiques sous la Révolution est déjà paru, alors qu'un autre est en préparation sur l'économie politique en France au XVIII^e siècle ;

- l'atelier "Gaëtan Pirou", du nom de l'économiste français de l'entre-deux-guerres, étudie la pensée économique de cette période, non seulement en France, mais aussi en Allemagne, Autriche et dans les pays anglo-saxons, en privilégiant certains thèmes : l'intervention de l'Etat, la crise de 1929, l'émergence des idéologies nouvelles ;

- l'atelier "Histoire et innovations" s'intéresse plus particulièrement à la genèse et à la diffusion des innovations techniques, sociales ou autres et à leurs liens avec l'évolution socio-économique globale des XIX^e et XX^e siècles ;

- l'atelier "Histoire monétaire" travaille, en relation avec le centre de recherche "Monnaie, finance et banque" de la Faculté de sciences économiques et de gestion de Lyon 2, sur l'histoire de la monnaie. Des *Ecrits monétaires* de Ricardo ont été ainsi récemment édités.

2. Environnement documentaire

L'équipe comprend essentiellement des enseignants-chercheurs de Lyon 2 qui utilisent, avant tout, deux bibliothèques de l'université :

- la bibliothèque universitaire centrale, riche en ouvrages du XIX^e siècle⁴ et dont la salle de bibliographie permet des recherches approfondies en économie ;

⁴. Le Centre Walras peut emprunter en tant que personne morale des ouvrages à la Bibliothèque universitaire centrale et profite de conditions de prêt particulières (durée de prêt étendue) pour les oeuvres de Walras possédées par cette bibliothèque. En contre-partie, le Centre a donné à la bibliothèque la collection des *Oeuvres complètes* des Walras.

Centre Auguste et Léon Walras

-la bibliothèque de la Faculté de sciences économiques de Lyon 2 (en fait, seulement la partie réservée au 3^e cycle), qui a notamment récupéré le fonds, aujourd'hui éteint, de l'ancienne équipe de recherche "Analyse, épistémologie, histoire économiques" (AEHE). Les liens avec cette dernière bibliothèque sont assez étroits : quatre membres du Centre Walras participent aux travaux de sa commission d'achat.

Les échanges sont nombreux avec les chercheurs du centre Economie des changements technologiques (ECT)⁵ et l'intégration future de l'équipe "Monnaie, finance et banque" de l'Université Lumière-Lyon 2 au sein de la MRASH pourrait aussi contribuer à renforcer une collaboration déjà réelle et, peut-être, permettre à plus long terme l'esquisse d'une politique documentaire coordonnée⁶. Des convergences d'intérêt peuvent enfin exister avec les autres historiens de la MRASH (Centre d'études du XVIII^e siècle, par exemple) pour souhaiter le développement des acquisitions rétrospectives (éditions anciennes d'ouvrages des XVIII^e-XIX^e siècles).

Participant à un réseau international sur l'histoire et l'actualité de la pensée walrasienne, le centre a notamment pour correspondants en Europe l'Erasmus University de Rotterdam et le Centre Walras-Pareto de l'Université de Lausanne qui peuvent offrir leurs ressources documentaires. Les chercheurs ont, ainsi, souvent utilisé les services de la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, tout proche de Lyon.

⁵. A titre d'exemple, on peut noter qu'un exemplaire du catalogue de la bibliothèque du Centre Walras est déposé à la bibliothèque de l'ECT. Cette coopération tient au fait que plusieurs membres des deux équipes actuelles se côtoyaient déjà dans l'association AEHE.

⁶. Le principe de cette intégration a été accepté lors d'une réunion du Conseil scientifique de la MRASH, le 13 avril 1992. L'équipe "Monnaie, finance et banque" ne dispose, à l'heure actuelle, que d'un très petit fonds particulier, conservé dans une salle de documentation indépendante de la bibliothèque de la Faculté de sciences économiques. Son rattachement à la MRASH aura-t-il pour conséquence un déménagement dans les locaux de la MRASH de ce fonds? Suscitera-t-il la mise en place d'une nouvelle politique documentaire?

Centre Auguste et Léon Walras

3. Analyse des collections

Du fait de la date récente de sa création, le Centre Walras ne dispose que d'un fonds extrêmement réduit : moins de 200 volumes (170 ouvrages édités et une vingtaine de thèses inédites). Sa bibliothèque est donc la plus petite unité documentaire de la MRASH, puisqu'elle ne renferme que 1 % des volumes conservés en 1991 à la MRASH. La faiblesse de ce chiffre trahit, en outre, l'absence totale d'ouvrages bibliographiques⁷, de volumes de mélanges, ainsi que la rareté des ouvrages de référence (seulement 3 dictionnaires). Une trentaine de microfiches constitue la totalité de la documentation sur un support autre que le papier.

La principale langue étrangère est l'anglais (40% du fonds), l'allemand et l'italien étant représentés par un nombre très réduit d'ouvrages. Bien que l'étroitesse de la base statistique doive être prise en compte pour nuancer ce résultat, ce fort pourcentage (le meilleur de la MRASH pour la couverture en ouvrages étrangers) est significatif de la volonté du Centre de viser à l'exhaustivité dans l'acquisition d'une production bibliographique très largement dominée par les Anglo-Saxons⁸.

Dans la mesure où les achats rétrospectifs sont rares (même si plusieurs éditions anciennes d'ouvrages de Jean-Baptiste Say ont pu être acquises chez des bouquinistes), le fonds est avant tout composé d'ouvrages récents, datant pour deux tiers des années 1980 (surtout des années 1988-1991). Les ouvrages publiés dans les décennies 1960-1969 et 1970-79 ne représentant respectivement que 10,84% et 4,21% du fonds.

Cette forte proportion d'ouvrages parus durant ces trois dernières années s'explique, avant tout, par la décision prise en 1988 d'augmenter de manière sensible la part des crédits consacrée à la documentation. En 1991, ce budget a atteint 18 172 Frs, soit 7%

⁷. Cette absence est toutefois relative : le Centre a lui-même produit une bibliographie sur Walras et possède des photocopies des bibliographies qui intéressent son domaine d'étude.

⁸. L'oeuvre de Léon Walras est, en effet, mieux connue aux U.S.A. qu'en France.

Centre Auguste et Léon Walras

des dépenses affectées par l'ensemble des bibliothèques de la MRASH à l'acquisition d'ouvrages et de périodiques. Ce chiffre place le Centre Walras au cinquième rang des bibliothèques de la MRASH, après les grosses équipes que sont l'ECT, le LET et le GLYSI. et après le centre de documentation de la MRASH, mais devant des centres de recherche disposant de bibliothèques plus étoffées (Centre Pierre Léon, Groupe Renaissance, Centre d'études du XVIII^e siècle).

Cette bibliothèque ne saurait donc constituer, dans l'immédiat, plus qu'un fonds d'appoint : on n'y trouve, par exemple, aucune oeuvre de Keynes, une seule de Marx.

Toutefois, dans la mesure où les membres du Centre Walras manifestent un grand intérêt pour la documentation, intérêt qui s'est notamment traduit par la réalisation d'un catalogue informatisé du fonds, il n'est guère douteux que cette jeune bibliothèque poursuive une croissance continue dans les années à venir.

CONCLUSION

CONCLUSION

A l'échelle de la MRASH, plusieurs enseignements généraux peuvent être tirés de la confrontation des données statistiques.

1. Statistiques globales (nombre d'ouvrages, situation en 1991)

1°. Si l'on prend en compte le nombre d'ouvrages (voir *infra* tableau 1 et graphique 3), le LET est largement majoritaire (près de la moitié des ouvrages de la MRASH), mais ces "ouvrages" sont loin de correspondre à la définition traditionnelle du terme (prépondérance de la littérature grise). Trois autres bibliothèques (Centre P. Léon, ECT et GLYSI) se situent entre 10% et 20% du total de la MRASH (soit entre 3000 et 4000 volumes). Enfin les trois plus petites bibliothèques (Groupe Renaissance, Centre d'étude du 18^e siècle et Centre Walras) sont sensiblement égales, à un niveau nettement inférieur aux autres (autour de 2 à 4% du total, soit de 200 à 700 ouvrages).

Si l'on excepte le Centre P. Léon, les bibliothèques d'économie sont donc de loin les plus riches et les bibliothèques de lettres, de loin les plus pauvres.

2°. L'examen du nombre de volumes acquis en 1991 (voir *infra* tableau 2 et graphique 4) confirme cette division entre les économistes, d'une part, et les littéraires (lettres+histoire), d'autre part.

Le LET et l'ECT représentent 85% de l'accroissement de la MRASH en ouvrages en 1991. Le Groupe Renaissance, le Centre d'étude du 18^e s., le Centre Walras et le Centre P. Léon réunis ont participé pour moins de 7% à l'accroissement annuel (à eux quatre 110 volumes, soit en moyenne 2,3 volumes acquis par mois). Leur part est donc moindre que celle du seul GLYSI qui, avec près de 10%,

Conclusion

L'ensemble de ces données permet donc de relever la vitalité des bibliothèques économiques, la bonne tenue de la bibliothèque du GLYSI et les énormes difficultés des bibliothèques littéraires. Or, bien évidemment, ce constat indiscutable ne peut être interprété comme le signe d'un quelconque désintérêt de ces derniers pour la documentation (sauf dans le cas du Centre Pierre Léon où il n'y a manifestement aucune politique documentaire), mais comme la conséquence directe d'inégalités dans le financement des centres de recherche. Le LET, l'ECT et - à un degré moindre - le GLYSI profitent de ressources propres importantes, tirées pour l'essentiel de leur insertion sur le marché économique : activités très rémunératrices de conseil et d'expertise pour des administrations ou des entreprises, perception d'une part de la taxe d'apprentissage. A l'opposé, le Groupe Renaissance ou le Centre d'études du 18^e siècle doivent se contenter des crédits de l'Éducation nationale, du CNRS et de Lyon 2, sans espoir de sources privées de financement.

Du reste, cette différence se retrouve naturellement entre la MRASH et la Maison de l'Orient méditerranéen. Alors qu'en 1991 la MOM détenait 59% des ouvrages des bibliothèques de recherche de Lyon 2 contre seulement 22% à la MRASH (voir *supra* graphique 2), cette dernière avait dépensé 43% du budget documentaire de bibliothèques de recherche, contre seulement 35% à la MOM.

Rien ne permet donc d'envisager un quelconque changement : les centres de recherche littéraires, qui ont le moins vocation à participer à cette logique économique, sont condamnés à des ressources moindres, avec pour conséquence des politiques documentaires moins ambitieuses. A moins de pouvoir susciter des dons nombreux ou importants, mais cela n'est vraiment possible que pour les centres de recherche jouissant d'un très grand prestige intellectuel.

2. Nature des collections

1°. Nous avons déjà plusieurs fois souligné la particularité que tire le centre de documentation du LET de sa richesse en littérature grise. On peut aussi noter sur ce point le bon résultat du GLYSI avec plus de 35% de littérature grise.

2°. Les chiffres sur les dates de parution des ouvrages (limites d'ancienneté) sont très révélateurs. Il existe ainsi une division très nette entre, d'une part, trois fonds (LET, ECT, GLYSI) où la documentation postérieure à 1960 est très largement majoritaire et, d'autre part, les quatre autres fonds (historiens et littéraires) qui offrent une plus grande variété pouvant remonter jusqu'aux livres anciens. On peut bien sûr invoquer des différences d'ancienneté des bibliothèques, mais c'est surtout l'absence de politique d'acquisition rétrospective de la part des économistes et sociologues qui explique cette divergence.

3°. Les données sur les langues font par contre apparaître une assez forte uniformité : la langue française représente, dans 5 cas sur 7, au moins 90% du fonds et l'anglais est la langue internationale par excellence. Les résultats de l'ECT et du Centre Walras sont donc très méritoires, même si c'est l'offre bibliographique, largement dominée par les Anglo-saxons dans leur domaine respectif, qui commande en partie cette ouverture sur l'anglais.

3. Conclusion générale

Au terme de cette étude, le trait le plus frappant nous semble être la très grande diversité des fonds étudiés. Nous ne parlons pas ici de la spécificité des sujets (histoire, histoire littéraire, économie, sociologie) qui reprend en partie de la palette variée des sciences humaines, mais plutôt de différences profondes dans les ressources financières et dans la structure : clivage entre centre de documentation et bibliothèque qui dépend en partie de l'importance de la littérature grise, divergence entre la volonté de se concentrer sur la seule production courante et le souhait de développer des acquisitions rétrospectives.

Dans ces conditions, une politique coordonnée de la documentation au niveau de la MRASH, comme cela peut se faire par exemple à la Maison de l'Orient méditerranéen, nous paraît très difficile à envisager, pour ne pas dire impossible. Il s'agit là, selon nous, d'une des limites importantes au projet fédérateur de la MRASH.

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1/Graphique 3 : taille des fonds
des bibliothèques étudiées

| | |
|---------------------------|--------|
| LET | 10 000 |
| P. Léon | 4 185 |
| ECT | 2 970 |
| GLYSI | 2 350 |
| Renaissance | 690 |
| Centre 18 ^e s. | 685 |
| Walras | 190 |
| TOTAL | 21 070 |

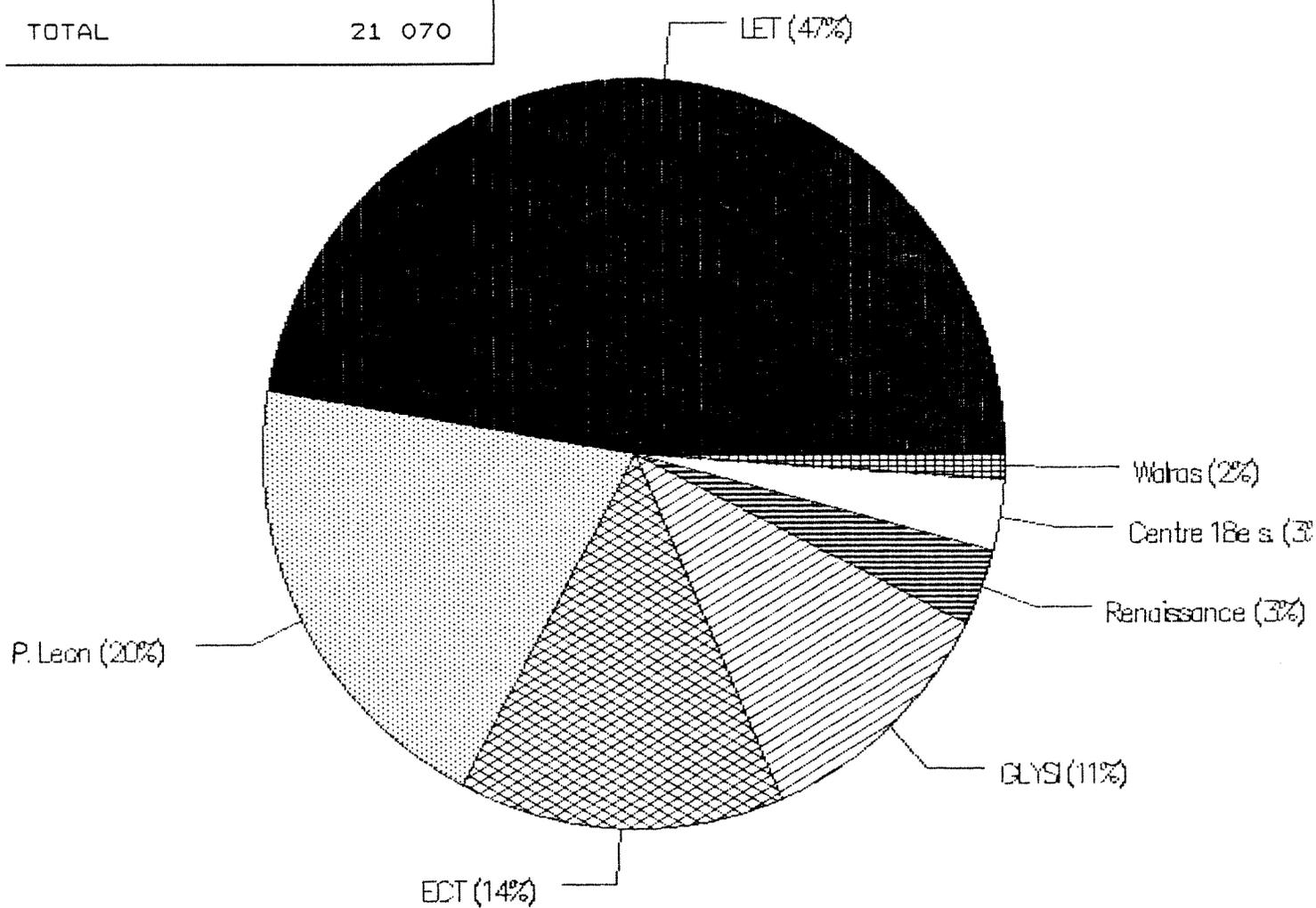


Tableau 2/Graphique 4 : nombre d'ouvrages
acquis en 1991

| | |
|---------------------------|-------|
| LET | 1 000 |
| ECT | 420 |
| GLYSI | 150 |
| Renaissance | 40 |
| Centre 18 ^e s. | 36 |
| Walras | 20 |
| P. Léon | 14 |
| TOTAL | 1 680 |

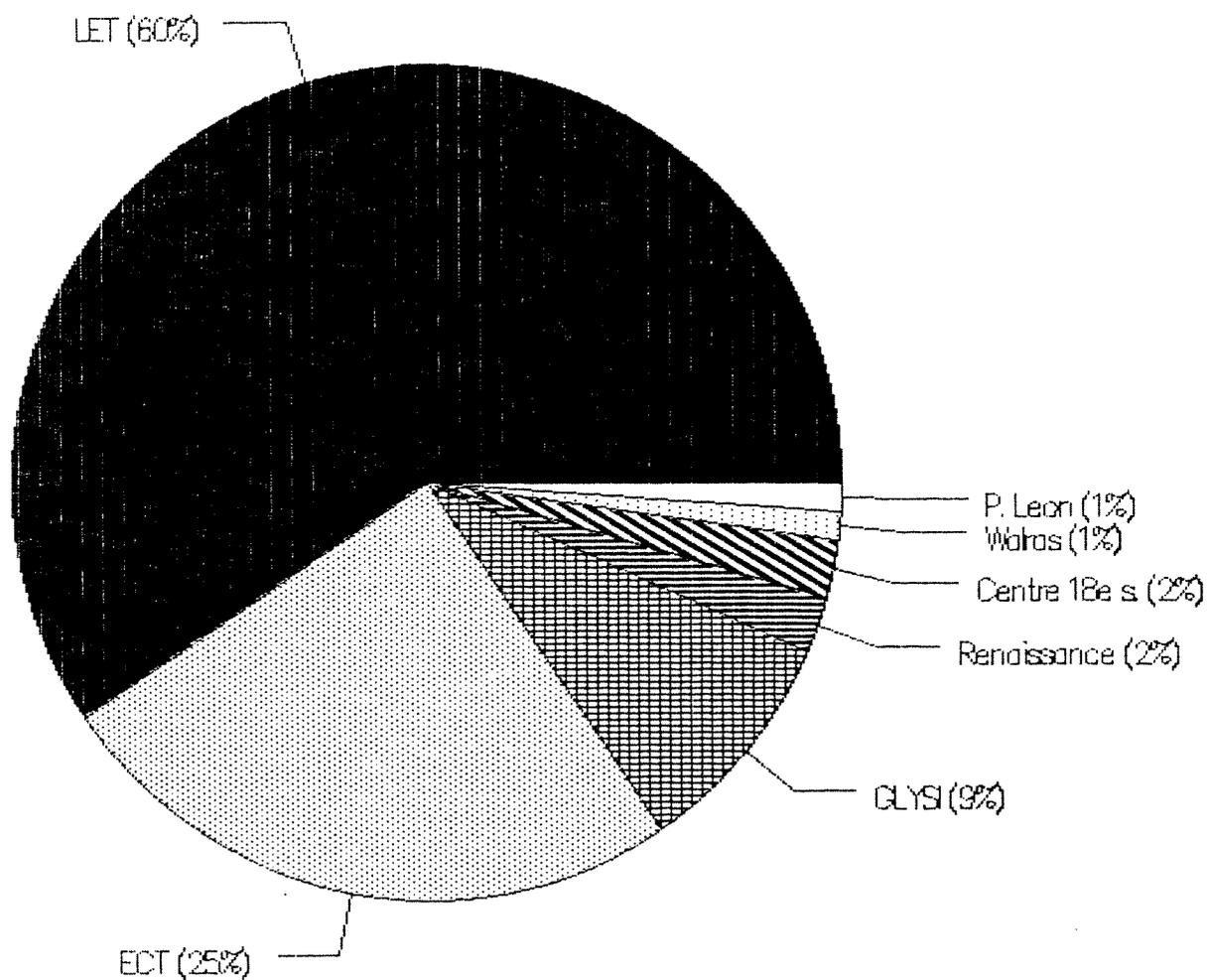


Tableau 3/Graphique 5 : budgets documentaires 1991

| | |
|---------------------------|---------|
| ECT | 53 600 |
| LET | 27 339 |
| GLYSI | 25 500 |
| Walras | 16 790 |
| Renaissance | 13 000 |
| P. Léon | 7 210 |
| Centre 18 ^e s. | 5 000 |
| TOTAL | 148 439 |

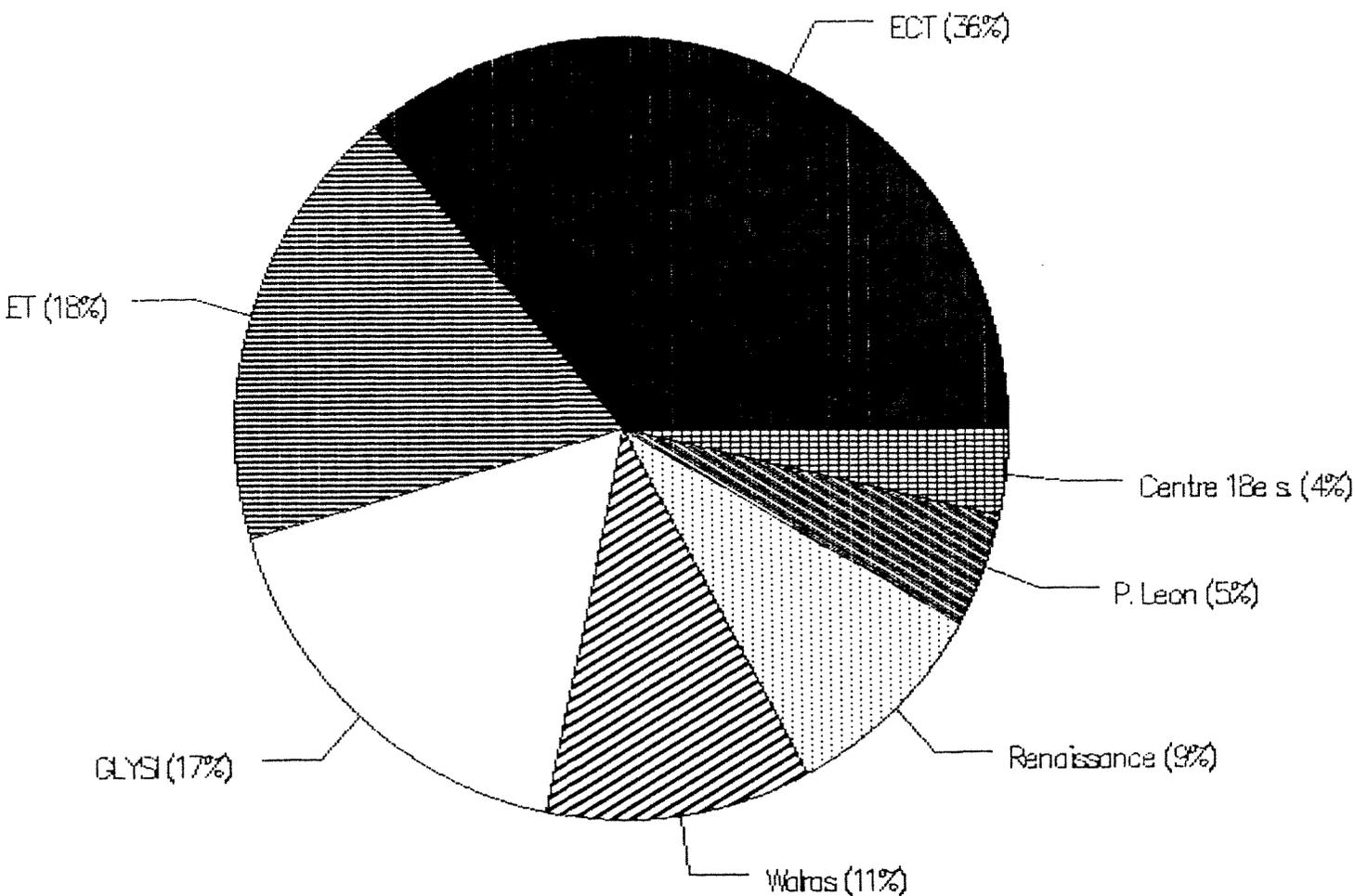


Tableau 4/Graphique 6 : répartition des ouvrages
par langue

| % du fonds | langue étrangère | anglais | allemand | espagnol | italien |
|---------------------------|------------------|---------|----------|----------|---------|
| Walras | 40 % | 40 % | - | - | - |
| ECT | 28,64 % | 26,84 % | 1,08 % | - | 0,72 % |
| P. Léon | 10,88 % | 7,16 % | 1,05 % | 0,61 % | 1,54 % |
| GLYSI | 8,01 % | 7,17 % | 0,42 % | 0,21 % | 0,21 % |
| LET | 7,14 % | 6,98 % | 0,08 % | 0,08 % | - |
| Centre 18 ^e s. | 6,85 % | 3,35 % | 1,02 % | 1,16 % | 1,31 % |
| Renaissance | 5,72 % | 2,4 % | 0,9 % | - | 2,25 % |

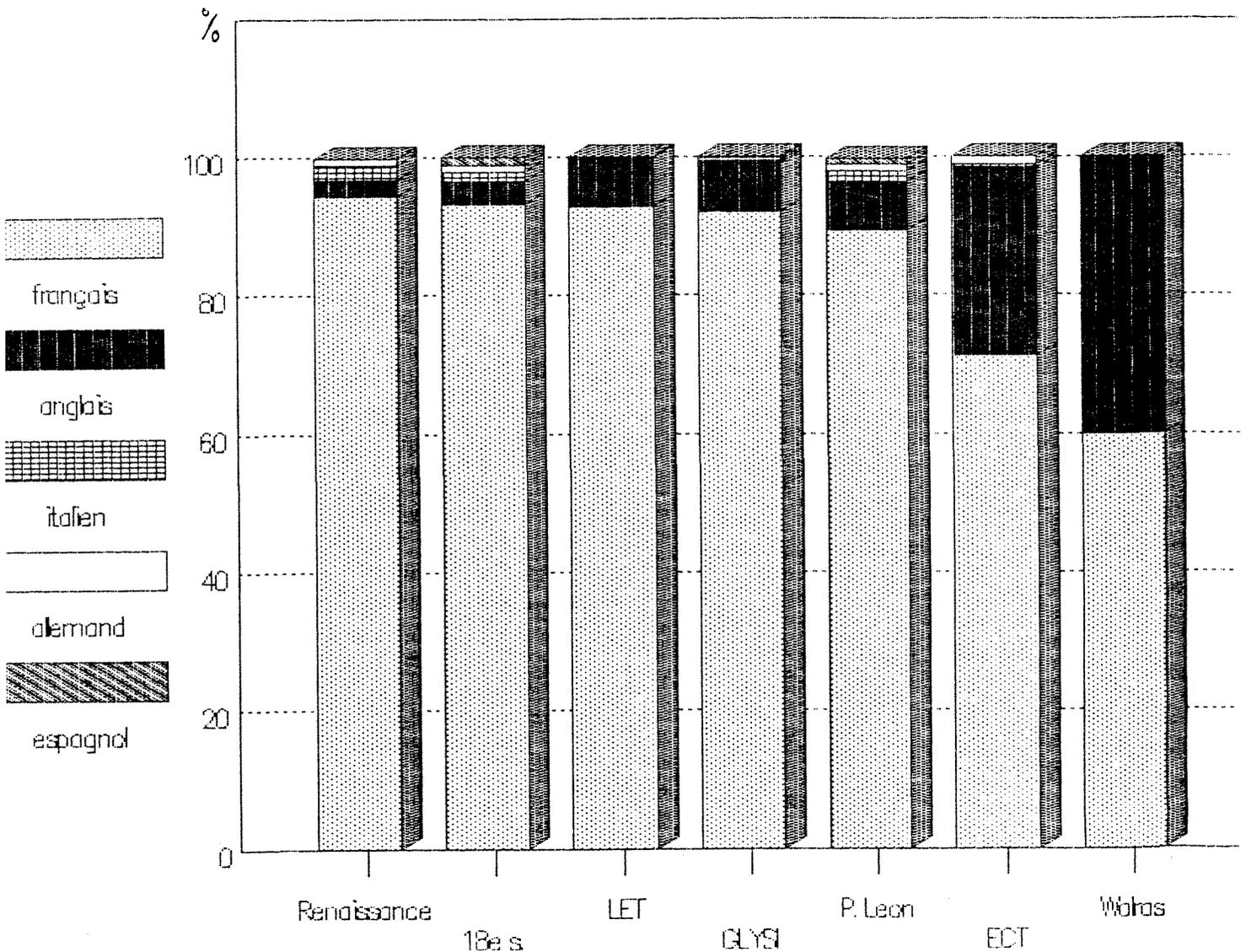
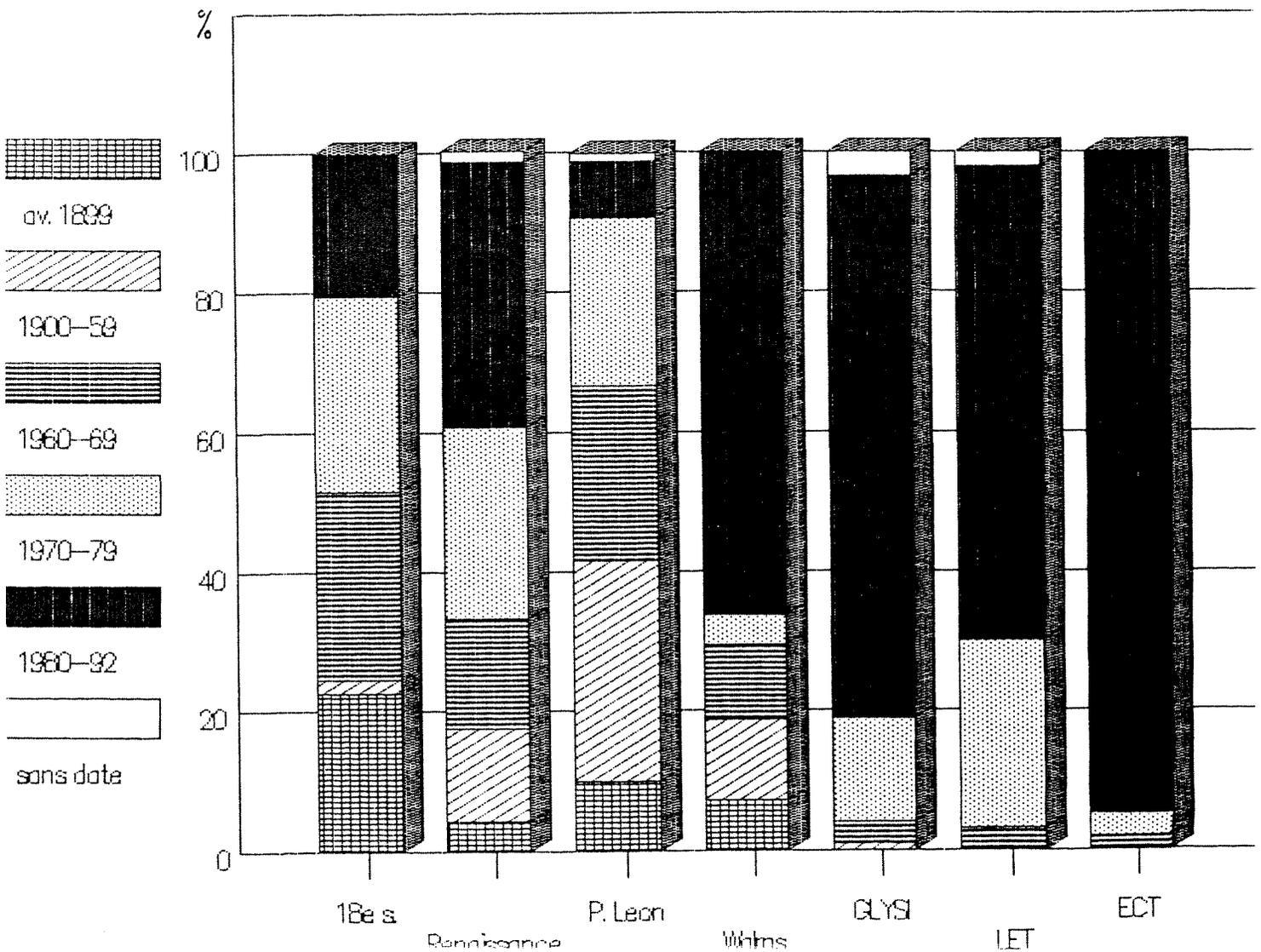


Tableau 5/Graphique 7 : répartition des ouvrages
par date de publication

| % du fonds | XVII ^e - XVIII ^e | XIX ^e | 1900 1949 | 1950 1959 | 1960 1969 | 1970 1979 | 1980 1992 | sans date |
|---------------------------|---|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Centre 18 ^e s. | 19,51 | 3,20 | 1,35 | 0,60 | 26,87 | 27,93 | 20,42 | - |
| Renaissance | 0,6 | 3,61 | 10,39 | 2,86 | 15,9 | 27,3 | 38 | 6,47 |
| P. Léon | - | 9,94 | 19,6 | 12,02 | 24,96 | 24,12 | 8,03 | 1,25 |
| Walras | - | 7,22 | 6,62 | 4,81 | 10,84 | 4,21 | 66,26 | - |
| GLYSI | - | - | 0,21 | 0,63 | 3,16 | 14,97 | 77,62 | 3,37 |
| LET | - | - | - | - | 3 | 27,13 | 67,74 | 2,11 |
| ECT | - | - | - | - | 1,9 | 3,26 | 94,82 | - |



BIBLIOGRAPHIE

- *Banques de données de l'Université et du CNRS*. Paris, 1986.

- Comité national d'évaluation, *L'Université Lumière Lyon 2 : rapport d'évaluation*. Paris, 1989.

- Curt (Anne), *A propos de P.D.C.*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 (1986), p. 154-1163.

- Duvernois (Pierre) et al., *Plans d'acquisition : le Conspectus à l'épreuve dans les bibliothèques universitaires*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 33 (1988), p. 372-381.

- Programme pluriannuel Rhône-Alpes en sciences humaines, *Sciences de l'homme en Rhône-Alpes*. Villeurbanne, 1990.

- Roubaud (Françoise), *Vers une politique de développement des collections : de la bibliothèque de recherche à la bibliothèque virtuelle*, dans *A Lyon, une cité de l'archéologie : projet CITAR*. Lyon, 1990.

- Simonot (Geneviève), *Paris-Texas : analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 (1986), p. 142-145.

- Stam (David H.), *Collection = collaboration*, dans *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 31 (1986), p. 146-153.

TABLE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Graphique 1. Répartition des ouvrages entre les différentes bibliothèques de Lyon 2. 1991. | 9 |
| Graphique 2. Répartition des ouvrages entre les différentes bibliothèques de recherche de Lyon 2. 1991. | 10 |
| Tableau 1/ Graphique 3. Taille des fonds des bibliothèques de la MRASH. 1991. | 56 |
| Tableau 2/ Graphique 4. Nombre des ouvrages acquis en 1991 par les bibliothèques de la MRASH. | 57 |
| Tableau 3/ Graphique 5. Budgets documentaires des bibliothèques de la MRASH. 1991. | 58 |
| Tableau 4/ Graphique 6. Répartition des ouvrages des bibliothèques de la MRASH par langue | 59 |
| Tableau 5/ Graphique 7. Répartition des ouvrages des bibliothèques de la MRASH par date de publication | 60 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| I ^{ere} partie. Généralités | 3 |
| 1. L'environnement institutionnel | 4 |
| 2. La documentation à Lyon 2 | 7 |
| 3. Méthode d'analyse | 11 |
| II ^{eme} partie. Analyse détaillée des fonds | 14 |
| Laboratoire d'économie des transports (LET) | 15 |
| Economie des changements technologiques (ECT) | 22 |
| Groupe lyonnais de sociologie industrielle (GLYSI) | 27 |
| Centre Pierre Léon | 31 |
| Centre d'études du XVIII ^e siècle | 38 |
| Groupe Renaissance | 41 |
| Centre Auguste et Léon Walras | 44 |
| Conclusion | 50 |
| 1. Statistiques globales | 51 |
| 2. Nature des collections | 53 |
| 3. Conclusion générale | 54 |
| Tableaux et graphiques | 55 |
| Bibliographie | 61 |
| Table des figures | 62 |
| Table des matières | 63 |





9595058